

OCTOBRE
1978
N° 178

LUMIERES DANS LA NUIT

21° ANNÉE
LE N° 5,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



🌀 **Les soucoupes
volantes, phénomène
global** → page 3

🌀 **Enquêtes...
Enquêtes...
Enquêtes...**
→ pages 22 à 31

🌀 **ci-dessus : Le cas de
GERENA (Espagne)** → page 23

🌀 **Nouvelles récentes**
→ page 34

LUMIÈRES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Les soucoupes volantes, phénomène global
PAGE 8 : Et si M. Monnerie n'avait pas tout à fait tort ? (suite et fin)
PAGE 22 : 4 pêcheurs argentins l'assurent : non seulement ils virent l'OVNI mais ils virent aussi un de ses occupants.
PAGE 23 : Gerena au dessus de «El Berrocal» Espagne
PAGE 24 : OVNI sur une zone forestière (Espagne)
PAGE 25 : Séville Espagne - Une énigme à Uruffe (Meurthe et Moselle)
PAGE 26 : A Frontigny (Moselle)
PAGE 27 : Observation dans le Nord En 1974 dans l'Alsne
PAGE 28 : A Maurepas (Yvelines)
PAGE 29 : Enquête au Tréport (Seine Maritime)
PAGE 31 : Atterrissage avec effets sur véhicule Diesel et sur témoin dans le Lot et Garonne
PAGE 32 : Les soirées d'observation des 3-4-5 et 10-11-12 Mars 1978
PAGE 33 : Yvelines - Succès du Réseau Téléphonique Ariane Livre lu «La Mémoire des OVNI» de J. Bastide
PAGE 34 : Nouvelles Récentes
PAGE 35 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous parait digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 53 F. — de soutien à partir de 63 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

REEDITION D'UN OUVRAGE TRES RECHERCHE PAR NOS LECTEURS

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES

par Aimé MICHEL

(complété par un chapitre : «Vingt ans après»)

Editions Seghers
31, rue Falguière
75725 PARIS Cedex

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, au-dessus de votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 2 : terminé avec le n° de MARS
- 3 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 4 : terminé avec le n° de MAI
- 5 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 6 : terminé avec le n° de d'AOUT-SEPTEMBRE
- 7 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 8 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 9 : terminé avec le n° de DECEMBRE
- 10 : terminé avec le n° de JANVIER

Les soucoupes volantes phénomène global

par Jean-Jacques WALTER

Après la publication de l'important article de B. MEHEUST : «La Science-Fiction est le point aveugle de l'Ufologie» (Voir LDLN nos 176 et 177), l'importance du texte ci-dessous n'échappera pas à nos lecteurs ; J.J. WALTER, physicien, et spécialiste de l'étude du mythe, apporte en quelque sorte un prolongement et peut-être une explication ; l'hypothèse envisagée présente un intérêt indéniable.

Les témoignages relatifs aux soucoupes volantes s'accumulent chaque jour, en un monceau devenu énorme, où la variété est très faible. Ce serait cependant une erreur de croire que les enquêteurs perdent leur temps à rassembler des témoignages toujours semblables. La masse disponible permet des études globales, notamment statistiques. Le processus d'accumulation ressemble à ce qui se passerait si les points lumineux, sur un écran de télévision, apparaissaient progressivement et dans un ordre quelconque. Quelques centaines ou quelques milliers de points ne formeraient qu'un brouillard indistinct, mais quelques dizaines de milliers de points dessineraient les contours flous d'une image qui ne deviendrait nette qu'avec des centaines de milliers de points. Il semble qu'aujourd'hui, la masse des informations sur le phénomène soucoupes volantes commence à faire apparaître quelque chose.

Poher, un Ingénieur Docteur du Centre National d'Etudes Spatiales a montré par une étude statistique (1) que ce phénomène présente une composante physique : la distribution des observations en fonction de la distance fait apparaître la «droite de Bouguer» que les astronomes utilisent pour rendre compte de la transparence partielle de l'atmosphère. D'autre part, le nombre d'observations, dans chaque département français, est proportionnel à la population concernée et à la durée annuelle moyenne de l'éclairement solaire. Bien d'autres facteurs, traces mécaniques ou magnétiques, échos radars, invariance spatiale et temporelle des descriptions, etc. . . laissent peu de doute sur la réalité physique du phénomène (2).

Pour expliquer, partiellement d'ailleurs, les aspects physiques du phénomène, il faut recourir à des hypothèses qui ne possèdent aucune confirmation en dehors des soucoupes volantes. Par exemple l'existence de la droite de Bouguer serait due à des objets physiques, d'où la droite de Bouguer recouverte par des hallucinations d'où les traits spécifiques du phénomène. Cela implique des hallucinations qui soient synchrones entre témoins indépendants, semblables entre les témoins des diverses manifestations, et réservées uniquement aux cas des soucoupes volantes, et ceci chez des sujets ne présentant par ailleurs aucun symptôme de désordre psychique. Les propriétés sont si différentes de celles des hallucinations psychotiques qu'utiliser le même mot dans les deux cas relève d'une logique hallucinatoire qui, elle, n'est hélas pas sans exemple.

D'autres éléments, cependant, font apparaître une forte composante psychique : Ainsi, les photos rapprochées sont absentes, alors qu'une étude statistique du nombre d'atterrissages de soucoupes volantes et du nombre de photos d'amateur prises par an en pays développés montre qu'il devrait en exister un nombre assez important : quelque chose qui n'est pas physique rend impossible la photo rapprochée, mais non l'éloignée. Un livre récent, Soucoupe volante et science fiction, de Meheust (3), montre une corrélation qui peut sembler explicable à première vue, mais non à l'examen. L'essentiel du phénomène (forme des soucoupes volantes, vol erratique ou en

(1) — Lumière dans la nuit n° 152

(2) — Voir notamment Pour et Contre les soucoupe volantes, Aimé Michel. (Ed. Berger - Levrault)

(3) — Mercure de France - Le livre de Méheust, un des meilleurs écrits depuis trente ans, doit être lu et médité par tous ceux qui s'intéressent aux OVNI. Il propose la réflexion la plus avancée à ce jour et oblige à repenser l'ensemble du problème.

feuille morte, lumière intense, bourdonnement, ostentation et dérobade, humanoïde, etc. .) est décrit dans les livres de science fiction français puis américains, trente à cinquante ans à l'avance. La première pensée qui vient à l'esprit est que les témoins hallucinent les souvenirs oubliés de lectures passées. Ce ne peut cependant pas être le cas.

— D'abord à cause de l'aspect statistique du phénomène : les hallucinations effectivement observées chez les psychotiques ne présentent jamais une distribution de fréquence correspondant à la droite de Bouguer et au nombre d'heures annuelles d'éclairement.

— Ensuite parce qu'il est très peu vraisemblable que des paysans illettrés du Brésil, en 1950, ou des indigènes de Patagonie qui ne parlent même pas espagnol, connaissent dans le détail des récits d'auteurs belges ou français de 1890.

— Enfin parce que la science fiction, en dehors des thèmes soucoupe volante, contient d'autres thèmes encore plus répandus, la violence — guerre, combat, etc. . . — et les monstres, tous deux totalement absents de la manifestation soucoupe volante. Cette manifestation sélectionnerait des aspects — bourdonnement, vol erratique et en feuille morte — qui n'ont guère de poids symbolique dans la psychée humaine, en négligeant d'autres comme le goût de la violence, qui possèdent de solides racines dans l'humanité. Si donc le phénomène soucoupe volante était une pure manifestation psychique, celle-ci serait bien étrange : elle ne se plierait pas aux règles que la psychanalyse a mise en évidence pour les produits issus de l'inconscient, c'est-à-dire que ceux-ci ont toujours une charge symbolique, mais elle respecterait la loi de fréquence que l'astronome et la géophysique attribuent aux phénomènes vus en atmosphère partiellement transparente. La contradiction est inextricable : la corrélation soucoupe volante/science fiction est nécessairement psychique, puisque la science fiction est un produit de la psyché humaine, mais cette corrélation refuse les lois connues du psychisme et accepte celles de la physique.

Quelques hypothèses ont été proposées à partir de la mythologie : les soucoupes volantes seraient des projections symboliques, machines mandala ou machines porte-foetus, ou encore les soucoupes volantes, sous le nom de char solaire, seraient très anciennement connues de l'humanité. Les deux premières hypothèses expliquent qu'un même schéma soit présent derrière les soucoupes volantes et la science fiction, mais pour le reste, elles se heurtent aux mêmes difficultés que la théorie de l'hallucination. La troisième suppose ou bien que le char solaire est un symbole inconscient, et cette thèse doit d'abord être examinée dans le champs de la mythologie, ou bien que le char solaire est un phénomène objectif passé en légende, et le problème reste entier pour les aborigènes de Patagonie, qui ne semblent pas connaître de mythe du char solaire.

Examinons cependant plus en détail ces hypothèses. Le mandala est un symbole religieux, répandu dans le sud-est asiatique, dont la forme générale est un dispositif à symétrie carrée enfermé dans un dispositif circulaire. Jung (1) l'a utilisé pour conforter son schéma quadripartite du Moi, fondé sur la double opposition sentiment-intellect et intuition-sensation. Ce symbole représenterait le «Soi», c'est-à-dire l'ensemble intégré du Moi et de l'Inconscient, au terme d'un processus de croissance psychique que Jung a nommé individuation. La corrélation est mince : la symétrie carrée du mandala comme du schéma Jungien, et la valeur spirituelle du mandala comparée à la tendance à la sublimation du processus d'individuation. De plus, l'idée de totalité est présente dans le mandala, miroir du monde, et dans le concept de Soi. Il n'existe aucune corrélation plus précise, par exemple terme à terme entre les sens symboliques des quatre faces du mandala et la quadripartition proposée par Jung. Avec la soucoupe volante, la corrélation est encore plus mince : le vol dans le ciel serait un symbole de sublimation, à rapprocher du sens spirituel du mandala, et la forme ronde de la soucoupe volante ressemble au cercle extérieur du mandala. Si Jung n'avait appuyé cette idée de son prestige (2), elle aurait été irrecevable. Mais, puisque Jung l'a proposée, regardons de plus près ce qu'est un mandala chose que Jung aurait bien dû faire lui-même. Il aurait découvert qu'il s'agit d'une montagne primordiale vue du dessus. C'est un thème mythologique d'une fantastique extension géographique, puisqu'on le trouve en Europe, aux Indes, en Sibérie et en Amérique du Nord et Centrale. Cette montagne a quatre côtés, à degrés et porte en son sommet le lac de vie, d'où s'écoulent quatre fleuves. Il y pousse l'arbre de vie et le premier homme ou le premier couple, ou la tribu des origines y a sa demeure. Le Grand Dieu, juste et créateur plane sur elle. On en trouve trace dans les chapitres de la Genèse qui concernent le paradis terrestre. Aucun de ces éléments ne figure dans la manifestation soucoupe volante, et le vol erratique ou le bourdonnement ne figure pas dans les thèmes de la montagne primordiale : Dès qu'on l'approfondit le rapprochement du mandala et de la soucoupe volante devient totalement arbitraire.

Le rapprochement avec le foetus ne vaut guère mieux. Si tous les objets mobiles, arrondis, et contenant des vivants étaient tenus pour des symboles d'utérus gravide, les voitures, hélicoptères, etc. . . devraient être dessinées par des gynécologues plutôt que par des aéro-dynamiciens. Il suffit de rappeler quelques-uns des symboles mythologiques de l'état foetal :

- l'herbe sur le corps de la terre,
- le vivant dans la nuit,

(1) - Métamorphose de l'âme et ses symboles.

(2) - Jung, un mythe moderne.

- le vivant dans la mort,
- le vivant dans l'inconscience,
- le vivant dans le sommeil,
- le vivant dans l'estomac de la mère,
- le vivant dans l'estomac du serpent,
- le vivant dans l'estomac du dragon,
- le vivant dans l'utérus de la mère,
- le vivant enterré,
- le vivant dans une jarre,
- le vivant dans un lotus,
- le vivant dans une île,
- la tortue flottant dans l'océan, etc. . .

Le vivant dans une bulle transparente est rarissime, ainsi que l'association à la lumière. Le bruit, quand il est associé à l'état foetal, l'est sous forme de clameur, et non de bourdonnement. Et l'association mythique la plus fréquente à l'état foetal est le plaisir. Les mythes liés au fantasme utérin comme explication de la soucoupe volante sont à peu près aussi convaincants que l'invention de la botte en Italie, en raison des similitudes de forme.

A première vue, le char solaire paraît plus satisfaisant. On y trouve l'engin habité, volant et lumineux. Ce mythe est presque aussi répandu que celui de la montagne primordiale, avec de nombreuses variantes. Aux Indes, le Char des Açvins est tiré par des chevaux ou d'autres animaux en Grèce le mythe des Dioscures, qui lui correspond, remplace le char par des chevaux montés, en Sibérie le cheval est remplacé par le renne, etc. . .

Mais regardons de plus près. L'étude du contexte montre que le vol signifie la mort ; ne prenons dans le cadre de cet article qu'un tout petit nombre d'exemples : Nergal, le dieu babylonien de l'enfer, est figuré, sur les tablettes d'Eschali, comme un dieu emplumé, avec des serres en guise de pieds. Enkidou, mort, évoqué par Gilgamesh, lui, déclare : « Les morts portent des ailes comme les oiseaux ». En Syrie, les pierres tombales sont décorées d'oiseaux. Le Psaume 89 dit : « Nous nous envolons » pour « nous mourrons », etc. . . . Quant au soleil, il est une figure exaltée du feu. Or celui-ci est hiérogamique c'est-à-dire signifie l'accouplement rituel. L'allume-feu archaïque est formé d'une tige de bois dur que l'on fait tourner rapidement dans une cupule taillée dans une planche de bois tendre. A titre d'exemple, les textes védiques concernant la génération parlent du fruit que les Açvins ont produit au moyen du tourniquet d'or frottant dans un creux d'or, et les Grecs nommaient Trupanon, la verge et Eschara la vulve, les pièces de l'allume-feu. Le disque de braise produit par le frottement est comparé au soleil et à l'orgasme. C'est pourquoi, dans les mythes les plus archaïques, le soleil est féminin : le feu du char solaire signifie l'accouplement rituel, et non les phares des soucoupes volantes.

Le mythe complexe du char solaire est lié à d'autres éléments : les jumeaux, la planète Vénus, signifiant la mort et la vie, et la dévastation de la terre, par exemple Phaëton qui la brûle en volant trop bas, Rashaf, dieu du soleil à Babylone et génie de la peste, ou Apollon ravageant Troie en la criblant, du haut des airs, des flèches de la peste, etc. . . Il faudrait rapprocher une bonne centaine de mythes pour faire apparaître clairement le sens du mythe du char solaire. Donnons-le directement, en renvoyant le lecteur que le sujet intéresse à Psychanalyse du rite (1). Il s'agit d'un rite au cours duquel deux hommes s'accouplaient rituellement à une femme, puis s'affrontaient en un combat ou en un jeu rituel, fréquemment celui de la corde. Le perdant et la femme étaient sacrifiés, le plus souvent en les enterrant vivants. Ce rite, pratiqué en état de possession, avait pour but de donner un aliment limité aux désirs de mort de la tribu. Parfois, comme une piqûre sous dosée à un drogué, il attisait la soif de sang au lieu de la calmer, et une série de meurtres sous possession, dans des crises que les Grecs nommaient Lyssa, décimait la tribu. Ces crises étaient souvent symbolisées par la peste.

Là encore, on le voit, l'apparente similitude de la soucoupe volante avec le char solaire se dissipe dès que l'on procède à un examen détaillé. Est-ce à dire que les mythes ne contiennent rien qui puisse concerner les soucoupes volantes ? La réponse dépend de la manière dont la question est précisée. Si l'on cherche à reconstituer un ensemble cohérent, comme celui de la montagne primordiale, ou celui du char solaire, en rapprochant des mythes apparentés, la réponse est négative (alors qu'elle est clairement positive si le corpus est formé de science fiction au lieu de mythes) (2). Par contre, si l'on se borne à examiner si certains fragments mythiques, ayant résisté à l'intégration dans des ensembles du type char solaire, pourraient évoquer la soucoupe volante, la réponse est « peut-être ». Les boucliers volants de Tite-Live, la colonne de nuées ou de feu qui guidait les Hébreux échappés d'Egypte le soleil suspendu de Josué, par exemple, évoquent les soucoupes volantes d'une manière qui ne se laisse pas réduire. Mais de là à affirmer l'identité, il y a une marge importante. Concluons sur les mythes. J'en ai examiné environ 20.000 pour établir une sorte de stratigraphie qui montre la cohérence interne et l'évolution temporelle de cet ensemble. A l'issue de ce travail, moins d'une vingtaine, moins d'un pour mille donc, pouvaient être interprétés comme des souvenirs hypothétiques de soucoupes volantes. La conclusion est nette et ferme : celles-ci, quelle qu'en soit la nature, ne tirent leurs origines ni de la mythologie, ni de l'inconscient.

(1) Denoël, par l'auteur du présent article.

(2) Voir Méheust, ouvrage cité.

Une autre hypothèse a été proposée pour expliquer leur présence dans la science fiction : les auteurs auraient simplement extrapolé. De l'avion de Clément Ader à un Airbus, les formes se simplifient, la vitesse et la maniabilité s'accroissent. En extrapolant, on trouverait les formes très simples, la vitesse énorme et la maniabilité stupéfiante impliquée par le vol erratique des soucoupes volantes.

Une première objection vient de la présence de soucoupes volantes en des régions très reculées : les premières machines volantes, les Airbus et le concept d'extrapolation ne semblent pas préoccuper particulièrement les indigènes de Patagonie. Une seconde objection se présente : le vol en feuille morte, les lumières intenses, le comportement ostentation-dérobade, le bourdonnement ne peuvent être déduits d'une extrapolation. Une troisième objection concerne la possibilité même de l'extrapolation. Les auteurs de science fiction, tout comme les ingénieurs d'ailleurs, sont très peu doués pour l'extrapolation : les premiers voyages dans la lune ont été effectués, comme Cyrano, en s'y tirant par les cheveux, ou remorqué par des oies. Le premier avion ressemblait à une chauve-souris, les premières voitures à des fiacres sans chevaux, les premiers engins volants de la science fiction à « des batards de montgolffières et de locomotive ». Les formes lisses, les éléments adventices de l'Albatros de Jules Verne — coque à proue, hélice, nacelle — sont bien de l'époque, mais sa vitesse et sa maléabilité, théoriquement déductibles par extrapolation, supposent une capacité d'extrapolation dont le voyage dans la lune dans un boulet de canon ou l'éléphant à vapeur, chez le même Jules Verne, ne témoignent pas. L'extrapolation après coup chez les techniciens s'apparente à la prévision après coup chez les théoriciens de la politique : on vous explique après comment on aurait pu raisonner avant. Il est bien dommage que ce soit si rarement le cas avant. La raison en est bien d'ailleurs évidente. Il suffit en effet d'extrapoler d'un facteur 100 les vitesses et les accélérations des engins de 1880 pour trouver à peu près les performances d'une soucoupe volante. Mais pourquoi 100 plutôt que 10 ou 1000 ? Et pourquoi ne faut-il pas extrapoler les dimensions dans le même rapport ? Voltaire, avec l'habitant de Sirius, l'avait pourtant fait, ce qui montre que c'est imaginable. Ce n'est qu'après coup que l'on sait ce qui doit être extrapolé, et de combien, et ce qu'il ne faut pas extrapoler. L'hypothèse extrapolation, elle non plus, ne résiste pas à l'examen de détail.

En tant que phénomène global, les soucoupes volantes sont encore beaucoup plus étrangères à la psyché humaine. Celle-ci est d'ailleurs encore moins douée pour les prévisions globales que pour les prévisions spécifiques. Par exemple Jules Verne, dans le Château des Carpates, imagine la télévision. Il conçoit l'appareil, mais non son usage globale : il se borne à en faire un instrument d'espionnage, une sorte de super-jumelle de voyeur, sans imaginer le moins du monde les conséquences culturelles, politiques, économiques que produiront quelques dizaines de millions de récepteurs. De même, le sous-marin du capitaine Nemo a les performances d'un sous-marin atomique actuel, mais le bouleversement de la politique planétaire par l'équilibre de la terre est tout à fait étrangère aux pensées de Verne. Or les soucoupes volantes, correctement décrites par les auteurs de science fiction impliquent une technologie aussi en avance sur celle du Concorde que cette dernière sur celle de la chaîne à porteur. Que faire de leurs possibilités ? En général la recherche de la puissance, parfois la gloire, ou les plaisirs, ou généreusement, l'éducation du genre humain sont les usages envisagés par les auteurs de science fiction. Dans les récits légendaires de contrat avec le diable, c'est aussi ce qui est imaginé. Mais les soucoupes volantes ne recourent pas du tout à l'imaginaire humain. Globalement leurs fantastiques possibilités ne servent qu'à jouer à cache-cache. Elles restent toujours en vue, lors des atterrissages, un temps un peu inférieur à celui que nécessiterait une réaction humaine organisée. Cinq minutes en moyenne, plus, jusqu'à une journée, dans les lieux très isolés, moins dans les lieux plus peuplés, et jamais une seconde au cœur des villes.

Résumons ce qu'un examen global permet d'affirmer sur ce phénomène :

- Il se présente avec des traits permanents bien individualisés.
- Il possède une composante physique : globalement, il respecte des lois statistiques, laisse des traces matérielles, etc. . . .
- Il possède une composante para-psychique : une partie des témoignages, lors de rencontre à faible distance, implique que les témoins ont subi une influence psychique. Par exemple l'absence de photos rapprochées, lorsqu'elle est étudiée sous l'angle statistique, montre que de très nombreux témoins, ayant en main un appareil à photo chargé et en état de marche, n'ont pas pensé à s'en servir.
- Il ne s'explique pas à partir de la psyché humaine, ni comme projection de l'inconscient, ni comme extrapolation technologique ; de plus, l'absence totale de violence et les caractères globaux du phénomène sont des traits par lesquels ce phénomène se sépare le plus des habitudes humaines.
- Il est passé par trois étapes successives. Dans la nuit des temps, que le mythe seul sonde, il était rarissime sinon absent. Pendant la période commentée par l'histoire écrite, il était très peu fréquent. A partir de 1880, il apparaît massivement dans la science fiction. A partir de 1947, il apparaît massivement dans les champs de l'observable.
- Ce phénomène est un spectacle mis en scène pour les hommes. Si l'on ne considère qu'un petit nombre de témoignages, les spectateurs paraissent être les témoins accidentels d'un événement qui ne les concerne pas. Mais

au niveau global, bien des traits montrent que le spectacle est préparé pour les spectateurs. Par exemple, le nombre d'atterrissages dans les franges peu peuplées des zones très peuplées est anormalement grand par rapport à une distribution aléatoire : la distribution réelle tient compte de la population humaine.

Est-il possible de proposer une hypothèse qui rende compte de ce que l'on observe ? Tentons-le, à titre de jeu, ou d'exercice.

Il est difficile d'échapper au sentiment que cette manifestation est produite par une intelligence extra-terrestre ou si l'on préfère, non humaine disposant d'une technologie et de moyens parapsychiques nettement en avance sur les nôtres. Etant donné le nombre de planètes habitées envisagées par les astrophysiciens (10^{10} par Fred Hoyle par exemple) (1), et l'avance de quelques milliards d'années du nombre de ces planètes sur la terre, la question n'est pas de savoir si les visites sont possibles, mais pourquoi il n'y en a pas en permanence. Nous pouvons chercher une réponse en regardant ce qui se passe quand deux cultures de niveaux très discordants se rencontrent. Un ethnologue européen arrivant, même avec les meilleures intentions du monde, dans une tribu primitive, la fait assez vite dégénérer : les moyens, les concepts, les rites de la tribu perdent leur sens. Imaginons des extra terrestres disposant seulement de la science et de la technique du XX^{me} siècle arrivant chez les Sumériens. Aucune recherche, aucun effort, aucun art ne vaudrait plus la peine d'être tenté. Les hommes auraient reçu les connaissances comme des colonisés. Nous serions devenus des plagiaires de ces extra-terrestres. La musique de Mozart, la physique d'Einstein, les mathématiques de Poincaré, la peinture de Van Gogh, les arts, les sciences les structures qui caractérisent aujourd'hui la terre ne seraient jamais nés. L'absence de visite est peut-être la condition qui nous permet de nous développer. Cependant, à partir d'un niveau suffisant de développement, le contact avec des cultures extra-terrestres peut devenir enrichissant, et non plus destructeur : le contact avec l'Europe, s'il a été destructeur pour les aborigènes australiens, a été un choc sévère mais bénéfique pour le Japon. L'hypothèse proposée est que nous serions à la veille d'atteindre le niveau où, sous réserve d'une préparation, le contact peut devenir positif pour les hommes. Le phénomène soucoupe volante serait cette préparation, c'est à dire l'introduction progressive, dans l'inconscient, puis dans le conscient des hommes, de l'idée de la multiplicité des cultures dans le cosmos. Si en effet l'idée de soucoupe volante avait été introduite dans l'inconscient profond des hommes à partir de la fin du XIX^{me} siècle, elle se serait manifestée dans la production des écrivains fantastiques, dont aucune censure consciente ne gêne les fantasmes. L'âne de Lucien, Gargantua de Rabelais, Les voyages de Gulliver de Swift, Les mille et une nuits, etc. . . montrent qu'il y a toujours eu des écrivains fantastiques. L'idée de soucoupe volante aurait été injectée dans leur inconscient, comme dans celui de chacun et ils l'auraient exprimée, croyant inventer ce qu'ils se bornaient à traduire.

Cette hypothèse implique qu'il y a quelque évolution dans l'humanité à l'égard du phénomène soucoupe volante et à l'égard du concept de culture extraterrestre. De fait, dans la communauté scientifique, l'idée de races pensantes extraterrestres est passée, dans les vingt dernières années, du statut de fantôme extra-scientifique à celui de quasi-certitude. Quant au phénomène soucoupe volante, rejeté jadis comme absurde, il est maintenant, dans une fraction encore minoritaire, mais très large, parfaitement admis, c'est à dire tenu pour réel quoique inexplicable. Naturellement, par rapport à l'hypothèse proposée, ces constatations sont des confirmations nécessaires, mais non suffisantes. Quelles prévisions peut-on proposer ? Peu de choses, hélas ! Le phénomène continuerait dans l'ostentation et la dérobade, les idées évolueraient dans des couches de plus en plus larges et, dans un délai qui, à la vitesse d'évolution du phénomène, se mesure en dizaines d'années, un troisième niveau d'évidence serait atteint. Après la première étape, (idées inconscientes manifestées seulement dans la littérature fantastique, qui a duré quelques soixante-dix ans) puis la seconde étape, (phénomènes réels mais inconclusifs qui durent depuis trente ans), on peut imaginer une troisième étape, soit un contact direct de culture à culture, soit quelque autre transition, plus évidente que l'actuelle, mais moins que la communication complète. Dans tout cela, rien qui permette de trancher, à courte échéance, pour ou contre l'hypothèse proposée. A chacun de conclure suivant son intuition ou son sentiment.

(1) Galaxies, noyaux et quasars, Buchet Chastel. Les chiffres proposés par les astrophysiciens varient selon les estimations, mais restent toujours énormes.

"Et si Michel Monnerie n'avait pas ^{tout à fait} tort (2) ?"

Réflexions à propos de l'ouvrage : les ovni n'existaient pas ?

(suite et fin)

par Jacques SCORNAUX

III — Le Contre

A force de faire le sceptique, je suis devenu sceptique sur bien des points, et notamment sur le scepticisme.

Alfred CAPUS

Jusqu'ici, nous avons copieusement alimenté la roue du moulin de Monnerie, et on pourrait croire que sa thèse nous a entièrement convaincus. C'est toutefois loin d'être le cas, et après avoir mis en exergue les points sur lesquels Monnerie a incontestablement en grande partie raison, nous nous devons maintenant, en toute objectivité, d'aborder les aspects de sa thèse qui nous semblent plus contestables, ce qui est moins agréable. En effet, Michel Monnerie est un ami, et il est difficile de parler du livre d'un ami lorsqu'on ne partage pas toutes ses opinions. Nous commencerons par quelques objections d'ordre très général portant sur les fondements mêmes du modèle proposé.

A. Le mythe « autorisé »

Nous voudrions discuter d'abord l'assimilation par Monnerie de l'hypothèse extraterrestre à un mythe « autorisé » et même « obligatoire ». Nous ne pouvons que marquer notre désaccord sur ce point. Tout d'abord, même si pour certains exaltés, les extraterrestres deviennent réellement un mythe, voire un substitut de religion, Monnerie est bien placé pour savoir que ce n'est pas le cas de tous les ufologues, et notamment pas de l'élite d'entre eux. L'hypothèse extraterrestre est, comme son nom l'indique, une hypothèse, rien de plus, rien de moins, et une hypothèse qui peut d'ailleurs se passer de l'ufologie pour se développer, comme le rappelait récemment Aimé Michel (19). Inversement l'ufologie peut se passer de l'hypothèse extraterrestre, puisqu'une proportion non négligeable des ufologues se tourne aujourd'hui vers des hypothèses de nature parapsychologique (Clark et Keel aux Etats-Unis, Uchoa au Brésil, Viéroudy en France) (20). La parapsychologie serait-elle donc un autre mythe « autorisé » voire « obligatoire » : Elle nous semble pourtant nettement moins prisée par l'élite intellectuelle qu'à la fin du siècle dernier, quand des savants illustres assistaient aux séances de spiritisme !

Deuxièmement, nous ne sommes pas convaincus que ce soi-disant mythe soit tellement autorisé : il nous semblerait au contraire plutôt interdit ! Dans les milieux scientifiques, l'interdiction ne fait aucun doute : pour l'immense majorité des hommes de science, le voyage interstellaire est à jamais impossible et il ne peut donc pas y avoir de visites d'extraterres-

tres (cette attitude est certes en train d'évoluer, mais depuis très peu de temps seulement). Quant à l'homme de la rue, il n'invoquera certes pas la relativité ou l'énergie colossale nécessaire, mais il affichera néanmoins en général un sourire en coin qui en dit long sur sa pensée profonde, quand il ne va pas jusqu'à se visser l'index à la tempe pour faire bonne mesure.

Il faudrait quand même que les ufologues, Monnerie comme les autres, finissent par se rendre compte que l'idée de visites d'extraterrestres ne paraît passionnante, ou même simplement plausible, qu'à une minorité de l'humanité. Et cette minorité passe pour doucement dingue aux yeux du reste de l'espèce. L'existence de la vie sur d'autres planètes est certes reconnue comme probable par un nombre sans cesse croissant de personnes, mais c'est là une hypothèse de conversation qui n'est guère dérangeante dans la mesure où ces extraterrestres sont tellement lointains qu'ils ne peuvent venir jusqu'à nous. En revanche, l'éventualité que des êtres plus évolués puissent nous rendre visite demeure effrayante et blessante pour l'orgueil humain, et ne recueille donc guère l'adhésion de nos contemporains. A condition même qu'ils y songent, car pour bien des gens, le plus grand nombre sans doute, c'est tout simplement une idée qui ne les effleure jamais. Ils s'en fichent éperdument, et estiment qu'il y a bien des problèmes plus importants et plus immédiats à résoudre dans la vie (ont-ils tort ?).

Troisièmement, pourquoi ce mythe ? Parce que l'homme, éprouvant « l'angoisse permanente, la frustration essentielle » de sa solitude dans le cosmos, réagirait en créant des phantasmes, nous répond Michel Monnerie (p. 43). Je lui rétorque qu'il faut se garder de transposer arbitrairement au niveau de l'humanité entière des situations pénibles sur le plan individuel. Bien des êtres humains souffrent de fait d'un isolement affectif, mais qu'est-ce qui permet d'affirmer que l'absence apparente d'autres intelligences avec lesquelles communiquer soit tout aussi peu supportable ? Bien au contraire, cette absence serait plutôt rassurante pour une bonne part de nos semblables, comme nous venons de le dire, et l'immense majorité des autres y sont complètement indifférents. N'oublions pas que beaucoup de gens évoquent encore des raisons religieuses et les raisons de l'Union rationaliste sont pour nous des raisons religieuses pour nier l'existence d'êtres matériels plus évolués.

Les extraterrestres ne jouent réellement le rôle de mythe rassurant que pour une infime minorité de gens, ceux que l'on appelle en ufologie les « cul-

tistes», c'est-à-dire notamment les disciples des contactés (les contactés eux-mêmes, c'est peut-être encore autre chose).

Bien sûr, on peut nous rétorquer que ce n'est là qu'apparence, et que derrière cette hostilité, ou au mieux cette indifférence à l'hypothèse extraterrestre, se cache un secret espoir refoulé au fond de l'inconscient. . .

B. L'inconscient et autres sacs à malices.

L'inconscient ! Nous y voilà, le mot est lâché ! Et ceci nous amène à une deuxième objection d'ordre général. Monnerie nous semble en effet abandonner un soi-disant «mythe autorisé» au profit d'un autre mythe assurément bien plus autorisé, à savoir le mythe de l'inconscient, dont il use — et même abuse — à satiété.

L'inconscient ! Merveilleux chapeau de magicien, admirable «deus ex machina» ! Chaque fois qu'un comportement humain apparaît inexplicable, incompréhensible en fonction de ce que l'on sait de celui qui l'adopte, le mot magique est prononcé : c'est un mauvais tour de l'inconscient. Une étiquette est dès lors collée sur l'inconnu, et l'humanité est ainsi faite que lorsque l'incompréhensible a reçu un nom, il paraît bien moins inquiétant, au point que l'on ne se soucie plus guère de savoir ce qu'il y a derrière l'étiquette. Car l'inconscient n'est qu'une «boîte noire», comme diraient les psychologues behavioristes : quelque chose est supposé y entrer, autre chose est supposée en sortir, mais l'hypothétique relation entre les deux est du domaine de la spéculation pure. On est loin de la rigueur de raisonnement des sciences physiques.

L'inconscient nous paraît donc n'être souvent qu'un simple mot que l'on colle sur ce que l'on ne comprend pas : c'est une pseudo-explication purement verbeuse, qui ne résoud rien. C'est donc bien un mythe, et un mythe extrêmement autorisé, puisque cautionné — sans doute en partie involontairement — par des groupes humains bardés de diplômes tels que psychologues, sociologues et psychanalistes.

Mais ce n'est pas entre leurs mains que le concept de l'inconscient est le plus dangereux, car ces spécialistes connaissent, eux — du moins peut-on l'espérer — les limites et les imperfections des théories qu'ils élaborent et utilisent. Le plus grand danger provient de l'emploi abusif de cette notion par des amateurs sans aucune formation en sciences humaines, et c'est là que l'on peut réellement parler de mythe. Les usages de ce mythe sont multiples, et s'étendent notamment aux débats politiques, car il permet de dévaloriser les arguments de l'adversaire sans devoir se donner la peine de les réfuter en détail. Mais ce serait là sortir de notre propos d'aujourd'hui.

Ne citons qu'un exemple des prodigieuses ressources de l'inconscient. Supposons que les théories socio-psychologiques assurent que vous devez penser «blanc». Si vous pensez effectivement «blanc», aucun problème bien entendu. Mais s'il se trouve que vous

pensez «noir», il n'y a pas de problème non plus, grâce à l'inconscient ! On vous affirmera en effet avec le plus parfait aplomb que votre conscient ne pense «noir» que par refoulement (autre vocable très apprécié !) et que votre inconscient, lui, pense bel et bien «blanc». Autrement dit, les théories socio-psychologiques «expliquent» tout aussi bien une chose et son contraire, ce qui revient pour nous à ne rien expliquer du tout ! Le propre d'une véritable hypothèse scientifique est de pouvoir être testée par l'expérience : si l'expérience réussit, l'hypothèse est confirmée, si l'expérience rate, l'hypothèse est infirmée. Une hypothèse qui rend tout aussi bien compte de la réussite que du ratage de l'expérience n'est pas une hypothèse qui peut faire progresser la connaissance.

Par respect pour les psychologues et sociologues qui possèdent un véritable esprit scientifique, nous en distinguerons donc les «socio-psychomanes», puisque le très médiocre préfacier du livre de Monnerie parle bien d'«ufomanes». Il stigmatise aussi les «ufobsédés» mais nous n'irons pas jusqu'à parler de «psychobsédés» pour rétablir l'équilibre.

Ces socio-psychomanes constituent une espèce nuisible aujourd'hui proliférante, qui manifeste la prétention exorbitante de rendre compte de la totalité des mystères du comportement humain à l'aide de quelques mots magiques dont ils se gardent — et pour cause : ils en seraient bien incapables ! — de préciser trop le contenu. A l'«inconscient» et au «refoulement», déjà cités, s'ajoutent dans leur panoplie le «conditionnement social» et les «phantasmes sexuels», sans oublier cette arme suprême qu'est l'inconscient «collectif», toujours prêt à venir à la rescousse quand l'inconscient individuel ne suffit pas à la tâche. On touche là non plus simplement à une notion nébuleuse aux limites mal définies, mais à un concept dont l'existence n'est même pas prouvée.

Nous craignons, hélas que Michel Monnerie — et nous le lui disons en toute amitié — ait parfois succombé à cette tendance socio-psychomane. Voici quelques exemples tirés de son livre :

— «Prenons l'humanité comme une personne morale munie de son inconscient» (p. 43)

— «L'assoupissement du conscient, si court soit-il suffit à l'inconscient pour prendre le dessus» (p. 74)

— «La transposition se fait sous la pression de l'inconscient collectif plus qu'individuel» (p. 140)

— «Nous savons également que l'inconscient est capable de bien des choses pour justifier la réalité de sa vision» (p. 149)

— «L'inconscient est prêt à bien des tricheries» (p. 149)

— «L'ufologue est conscient de perdre son temps, de s'acharner contre un faux problème, mais il n'ose se l'avouer et souhaite inconsciemment qu'on lui dise la vérité qu'il se refuse» (p. 199).

Avec une telle façon de raisonner, il n'y a évidemment pas à s'étonner que le modèle socio-psychologique puisse, aux dires de Monnerie, rendre compte de tous les aspects du phénomène ! Si telle ou telle

— «L'ufologue est conscient de perdre son temps, de s'acharner contre un faux problème, mais il n'ose se l'avouer et souhaite inconsciemment qu'on lui dise la vérité qu'il se refuse» (p. 199).

Avec une telle façon de raisonner, il n'y a évidemment pas à s'étonner que le modèle socio-psychologique puisse, aux dires de Monnerie, rendre compte de tous les aspects du phénomène ! Si telle ou telle caractéristique des OVNI apparaît inexplicable en fonction de la psychologie et des connaissances du témoin, aucun problème : c'est l'inconscient qui montre le bout de son nez. . .

C. Le rêve éveillé

La notion de «rêve éveillé» ou de «transposition de la réalité», qui constitue la clé de voûte de l'édifice de Monnerie, apparaît trop souvent comme une étiquette commode dont on recouvre tous les éléments d'une observation qui se refusent à une interprétation physique connue, et la méthode d'explication de Monnerie rejoint par là celle de Menzel, Klass ou Condon, qu'Aimé Michel définissait de manière si exacte et si concise : «Leur commun principe est on ne peut plus simple : ils ignorent ou rejettent sans examen comme absurde ce qui est inexplicable, et expliquent merveilleusement le reste» (21). La seule variante est que Monnerie qualifie de «rêve éveillé» l'inexplicable au lieu de le rejeter.

Nous devons bien constater que sans une définition claire et préalable de ce qu'est exactement un rêve éveillé (Monnerie ne donne nulle part une telle définition. . .) et de ce que celui-ci peut et ne peut pas faire voir et ressentir, d'après l'avis de psychologues professionnels ayant étudié la question, l'appel à ce concept apparaît comme un «deus ex machina» guère moins gratuit que l'extraterrestre. Des spécialistes de l'étude des rêves éveillés pourraient notamment nous indiquer dans quelle mesure cette notion est réellement susceptible de rendre compte du contenu, de tout le contenu, des observations d'OVNI.

Hélas, on ne trouve pas dans le livre la moindre allusion à une analyse approfondie du concept de rêve éveillé par des personnes compétentes, ni même aucune référence à ce sujet. On en vient à se demander s'il existe des spécialistes de cette question. . . Pour autant que nous sachions, le phénomène est inconnu au régiment des socio-psychologues. Tout au plus y connaît-on le «rêve éveillé dirigé», qui est une technique de psychothérapie mise au point par le psychiatre belge R. Desoille : le patient se relaxe dans l'obscurité et décrit les images qui lui viennent à l'esprit. Il s'agit d'un état où on se plonge volontairement, et qui n'a donc rien à voir avec le phénomène que postule Monnerie.

Cette ignorance apparente du rêve éveillé par les psychologues est d'autant plus incompréhensible qu'il n'y a aucune raison de limiter l'application de

ce concept — s'il a quelque valeur — au seul domaine des OVNI. Le phénomène décrit par Monnerie devrait se manifester également sous d'autres formes. Que les OVNI soient ou non un mythe autorisé, il y a bien d'autres circonstances dans la vie où un phénomène banal non reconnu comme tel pourrait donner à notre imagination l'occasion de déformer la réalité en fonction de nos désirs ou de nos craintes. Comment dès lors le rêve éveillé aurait-il pu passer jusqu'à présent inaperçu aux yeux des spécialistes ?

Est-ce à dire que le rêve éveillé, au sens où l'entend Monnerie, n'existerait pas ? C'est un pas que n'hésite pas à franchir Michel Picard (22) dans sa propre critique de l'ouvrage. Et pourtant, il existe au moins un phénomène connu qui se rapproche de ce que décrit Monnerie : ce sont les aberrations de perception qu'éprouvent parfois les automobilistes fatigués parcourant une longue route de nuit. Monnerie cite l'exemple d'un marquage routier au sol qui, de nuit, semblait être une barrière. Parfois aussi, on croit voir un homme ou un animal qui traverse la route juste devant la voiture, on s'attend à un choc, on freine. . . mais il n'y a rien !

Peut-on qualifier d'hallucinations de tels phénomènes ? Ou quel nom faut-il alors leur donner ? Et ont-ils fait l'objet d'études approfondies ? Nous avouons n'en rien savoir, mais il est donc possible que Monnerie, n'étant pas spécialiste de ces questions, se soit mal exprimé en parlant de «rêve éveillé», et il ne faut donc pas trop argumenter sur les mots. Selon Michel Picard le concept de «rêverie», défini comme «un état de détachement de la réalité intermédiaire entre la pensée vigile et le rêve», conviendrait mieux que celui de «rêve éveillé», mais, toujours d'après M. Picard, un stimulus extérieur mettrait fin à cet état, alors que pour Monnerie, le stimulus est intégré au «rêve», et devient un OVNI. Ce n'est donc pas encore satisfaisant. Peut-être Monnerie décrit-il en fait un phénomène encore peu étudié par les psychologues, mais qui se rapproche tout de même à quelque chose de connu, comme le montre l'analogie avec les visions nocturnes d'automobilistes.

Avant de quitter ce problème du rêve éveillé, nous voudrions encore faire une petite remarque à propos du mécanisme que propose Monnerie. Le témoin «transpose» un objet qu'il ne reconnaît pas immédiatement, écrit notre confrère, et parfois d'ailleurs il se rend compte en cours d'observation de son erreur, mais ces cas-là demeurent bien entendu inconnus, puisque l'observateur n'ira dès lors pas clamer qu'il a vu un OVNI. Nous sommes convaincus qu'il existe certainement des cas où se produit un tel processus d'identification erronée, mais il faut se garder d'oublier que le processus exactement inverse se produit aussi : il arrive très souvent qu'un témoin tente d'abord d'interpréter ce qu'il voit en termes connus (oiseau, avion, satellite, etc) et ne se résoud, avec difficulté d'ailleurs, à ranger le phénomène observé dans la catégorie des inconnus que parce qu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Est-ce bien là le comportement de quelqu'un qui, au sein d'un rêve, est en train de succomber à un mythe ? Et que

penser alors des gens qui, ayant assisté à des évolutions « impossibles », refusent encore d'admettre que leur observation relève du phénomène OVNI et qui maintiennent, même si l'objet a fait un brusque demi-tour par exemple, qu'ils ont vu un satellite (23) ? Le refus du mythe est là manifeste. Mais bien entendu, si on se permet d'avancer, en toute gratuité, que l'inconscient de ces gens pense « noir », même si leur conscient pense « blanc », on peut arriver, comme nous l'avons exposé plus haut, à justifier n'importe quoi. Faisons confiance sur ce point aux socio-psychomanes : ils retomberont toujours sur leurs pattes. . .

D. L'absence d'études antérieures

Ce qui nous gêne aussi dans la thèse de Monnerie, c'est tout simplement que personne n'y ait songé avant lui. . . Sans vouloir minimiser l'effort de réflexion et de remise en question auquel s'est livré notre ami, il est tout de même étonnant qu'aucun de ceux qui ont essayé depuis 30 ans de réduire les OVNI à du connu n'ait développé un raisonnement analogue. Il y a eu Jung bien sûr, et aussi la théorie du « délire à deux » et des psychoses collectives émise en France par le Dr Heuyer lors de la vague de 1954 (24). Mais Jung comme Heuyer se cantonnaient trop dans leur spécialité, et leur interprétation demeurait dès lors partielle, puisqu'elle ne rendait pas compte des effets physiques. Deux autres éléments encore rendaient leur position peu convaincante, et la différenciait de celle de Monnerie : leur « culture ufologique » paraissait bien trop mince, et le comportement des témoins se voyait attribué une connotation pathologique déplaisante.

Mais c'étaient là des hommes isolés, et on peut encore comprendre qu'ils n'aient pas pu s'arracher suffisamment à leur conditionnement professionnel. Il en va tout autrement du Comité Condon : celui-ci comptait en son sein plusieurs socio-psychologues, qui y étaient même plus nombreux que les physiciens. . . Nous posons alors la question : si réellement l'hypothèse de Monnerie s'impose avec autant d'évidence que le prétend son auteur, comment se fait-il que l'équipe pluridisciplinaire de Condon, qui travaillait pourtant avec un préjugé défavorable à l'hypothèse extraterrestre, ait été contrainte de laisser inexplicé un pourcentage non négligeable d'observations ?

Tout aussi étrange est le fait qu'aucun socio-psychologue n'ait jamais, à notre connaissance consacré un travail de recherche universitaire au phénomène OVNI considéré sous l'angle de sa profession. Pourtant, si Monnerie avait raison, quelle riche matière d'étude ces spécialistes trouveraient là ! Et que l'on ne vienne pas nous objecter que le sujet ne convient pas à une étude scientifique ou n'est pas assez important. Le comportement des foules et la propagation de rumeurs bien plus bénignes et plus localisées que la « rumeur OVNI » font aujourd'hui l'objet de savants travaux.

Car si l'observation d'un OVNI qui demeure non identifiable est un phénomène rare en chiffres

relatifs, par rapports à l'ensemble de la population, il s'agit au contraire d'un phénomène plutôt fréquent en chiffres absolus, puisqu'il a touché des millions de personnes. Il nous paraît impensable qu'un phénomène d'une telle ampleur ait pu échapper totalement à l'attention des spécialistes en socio-psychologie. Alors, pourquoi ne voit-on pas de jeunes sociologues ou psychologues consacrer leur thèse de doctorat à l'étude de l'impact de la rumeur OVNI, et à l'interprétation des causes et des modalités complexes (formes et comportements des OVNI, etc) de cette rumeur ? Ne serait-ce pas parce que les socio-psychologues compétents (pas les socio-psychomanes) se rendent compte que leur discipline est incapable d'expliquer la totalité du phénomène ?

E. L'absence de références de socio-psychologie

Pour conclure nos remarques d'ordre général, exprimons notre déception devant la maigreur extrême des références touchant aux sciences humaines : elles se limitent à « La science des rêves » de Freud et à « Un mythe moderne » de Jung. C'est un peu court jeune homme ! A propos de Freud, il faut bien constater que, si celui-ci est certes le vénérable « père fondateur » de la psychanalyse, ses travaux sont déjà assez anciens et accusent leur âge, car la science dont il a jeté les bases a pas mal évolué depuis, de même que l'évolutionnisme ne ressemble plus guère à celui de Darwin. D'autre part, à propos de Jung, il convient de signaler que ses thèses sont souvent fort contestables, et d'ailleurs contestées par beaucoup de ses collègues. Il faut notamment se garder de considérer les notions d'« inconscient collectif » et d'« archétype » chères à cet auteur comme définitivement établies et admises.

On aurait donc beaucoup aimé trouver à l'appui de la thèse de Monnerie des références socio-psychologiques et psychanalytiques plus nombreuses, plus récentes et faisant l'objet d'un consensus parmi les spécialistes. Seules de telles références, ou mieux encore l'avis direct de personnes compétentes, permettraient de juger en toute connaissance de cause la valeur des appuis que prend l'hypothèse de Monnerie sur les sciences humaines. Car je suis bien conscient de l'argument que l'on peut opposer aux objections présentées ci-dessus : de quel droit puis-je porter un jugement sur un domaine de la connaissance qui n'est pas le mien ? Mais ce n'est pas non plus le domaine de Monnerie, que je sache, et la pauvreté de ses références ne m'incite guère à penser le contraire !

Nous touchons là en fait un des plus grands drames de l'ufologie : l'absence en ses rangs de professionnels des sciences humaines qui abordent la question sans préjugé. Car cela n'aurait évidemment aucune valeur probante si un socio-psychologue rebelle a priori à l'hypothèse extraterrestre ou à l'hypothèse parapsychologique déclarait parfaitement valable la thèse de Monnerie. Hélas, trouver un psychologue ou un psychanalyste qui ait assez d'esprit critique vis à vis des théories chères à son milieu professionnel pour admettre par hypothèse que les observations d'OVNI ne sont pas nécessairement toutes des phénomènes purement psychologiques, mais que certaines d'entre

elles peuvent révéler un phénomène physique original, semble une tâche encore plus ardue que trouver un physicien qui admette que les interdits lancés par la relativité puissent ne pas être définitifs. . .

Après ces critiques d'ordre général et méthodologique, demandons-nous à présent plus précisément dans quelle mesure le modèle proposé peut réellement rendre compte de tous les aspects observés du phénomène OVNI. Nous craignons fort que les éléments du problème que cette hypothèse laisse inexplicables demeurent fort nombreux. Citons-en quelques exemples en une liste qui ne prétend pas être exhaustive.

1 - La forme et le comportement des OVNI

Les psychomanes donnent évidemment une interprétation sexuelle des formes d'OVNI les plus courantes. En effet, non contents de prétendre savoir mieux que quelqu'un ce qui se passe dans son propre cerveau, ces messieurs ont aussi l'irritante habitude de prétendre connaître ce qui se passe dans la culotte des gens. Rappelons brièvement ces interprétations :

- le disque lenticulaire vu de profil correspondrait à la « mandorle » ou « amande mystique », symbole du sexe féminin. Soit, mais en poussant ce genre de raisonnement jusqu'au bout, on peut en arriver à déduire que la lentille biconvexe a été inventée par un obsédé sexuel, et que tous les fabricants d'appareils d'optique en sont aussi. . .

- le cigaroïde serait - cela va de soi - un symbole phallique. Donc, les inventeurs du ballon dirigeable étaient eux aussi des obsédés sexuels, de même que les inventeurs de la fusée (ceci a hélas été dit tout à fait sérieusement par des psychomanes dans l'entre-deux-guerres), et que le premier raffineur qui eut l'idée de présenter le sucre en pain. Ne nous arrêtons pas en si bon chemin : il est évident que le charcutier qui inventa le boudin et le boulanger qui façonna le premier pain en baguette en étaient également. Et il va de soi que si le pain en baguette est si populaire auprès des Français, c'est parce que ce peuple - c'est bien connu - est fort porté sur la chose. Tout s'explique lumineusement !

- enfin, le disque à dôme, l'hémisphère et la sphère seraient des symboles mammaires : la régression infantile jusqu'au stade de l'allaitement est elle aussi très prisée par les psychomanes. Mais j'y songe, voilà un beau sujet de recherche pour ces messieurs : ceux qui ont été nourris au biberon voient-ils des OVNI de ce type ?

Nous nous contenterons, dans le contexte OVNI, de faire quatre remarques :

1) Pourquoi le soi-disant symbole masculin est-il relativement rare, et notamment beaucoup moins fréquent que le soi-disant symbole féminin ? Dans toutes les civilisations, les authentiques symboles phalliques sont très nombreux.

2) Pourquoi n'y a-t-il pas de ségrégation sexuelle parmi les observateurs ? Il me semble que chacun devrait observer plus fréquemment le symbole du sexe opposé, or il ne paraît pas que les femmes voient plus souvent des cigaroïdes et les hommes plus souvent des disques. A moins que les témoins d'OVNI ne comptent une proportion élevée d'invertis. . . (encore une étude à faire, que je signale charitablement à l'attention des psychomanes)

3) Comme l'a malicieusement fait remarquer Henry Durrant (25), ce sont les disques que l'on voit entrer dans les cigares et non l'inverse. . .

4) Si les formes à dôme ou sphériques sont bien des symboles mammaires, où donc est le mamelon ? En fonction du concept de régression, l'oubli de ce détail capital est incompréhensible. Encore un mauvais tour de l'inconscient, sans doute. . . A moins d'interpréter comme un mamelon magnifié la pointe qui orne les OVNI de Mc Minnville et de Rouen (26). Mais cela ne ferait jamais que deux appareils photographiques faisant une régression infantile. . .

Les interprétations sexuelles ne nous paraissent donc nullement convaincantes, et les formes les plus classiques demeurent dès lors totalement inexplicables puisqu'elles ne s'inspirent pas d'engins terrestres. Les cigaroïdes ne présentent qu'une ressemblance très imparfaite avec les fusées, et les sphères ne peuvent être rapprochées que des très inefficaces montgolfières et autres ballons non dirigeables. Comme le faisait remarquer Hynek (27), « l'étrangeté des observations d'OVNI s'insère dans des schémas relativement définis (. . .) Nous ne recevons pas, par exemple, de rapport d'observation de dinosaures volant le ventre en l'air (. . .) Si les OVNI sont vraiment des produits de l'imagination, il y a lieu de s'étonner que ceux qui, aux quatre coins du monde, signalent leurs observations, aient une imagination si limitée ». Il nous semble de fait que si on se trouvait en présence d'un travail de l'inconscient humain, on devrait observer une diversité beaucoup plus grande, non seulement au niveau des détails comme c'est le cas, mais aussi à celui de la forme générale.

Il est certes vrai que la forme discoïdale était déjà apparue dans des romans de science-fiction de la fin du siècle dernier (28), et que l'expression même de « soucoupe volante » avait été forgée par un romancier de l'entre-deux-guerres, bien avant Kenneth Arnold ! Mais ce genre littéraire n'avait pas alors la vogue dont il jouit maintenant, il n'y avait pas de collection de poche ni de revue de science-fiction, et il est donc inconcevable que les témoins aient pu en si grand nombre et partout dans le monde s'inspirer de ces anciens romans. La forme en soucoupe volante n'est devenue fréquente en science-fiction qu'après les premières vagues de l'après-guerre (ensuite il a certes pu y avoir un effet de « feedback », l'un renforçant l'autre et vice versa). Et que penser des formes totalement aberrantes, comme des plaques rectangulaires (Monnerie en cite un dans son livre, et il en est d'autres de par le monde) ? Cela ne correspond ni de près ni de loin à aucun de nos engins, et on voit mal comment les socio-psychomanes pourraient justifier l'invention d'une telle forme par l'inconscient.

Car pour nous, ce caractère perpétuellement absurde des formes et comportements du phénomène OVNI : dislocation d'un objet en plusieurs parties, mouvements en zig-zag, apparitions et disparitions selon des modalités très variées (29), etc, loin d'être la marque de l'intervention de notre inconscient, est au contraire l'un des indices les plus probants de l'action d'un psychisme extérieur à l'homme. Certes, comme le fait remarquer Monnerie, le rêve est souvent absurde, les lois de la physique n'y sont pas respectées et on s'y trouve parfois transporté sans transition d'un lieu à un autre, mais toujours les situations rêvées se rattachent à des souvenirs, à des faits vécus ou connus : autrement dit, l'absurde y est soumis à certaines contraintes.

L'absurdité des OVNI ne semble pas avoir de limites, et que l'on n'invoque pas le cliché de la richesse «inépuisable» de l'imagination humaine : celle-ci s'exprime fort bien dans les romans de science-fiction, et nous ne voyons pas dans ceux-ci de fusions d'objets en un seul, de disparitions sur place par désagrégation progressive, ni de faisceaux lumineux tronqués, courbés ou pointillés. . .

Il est certes vrai hélas que certains ufologues tentent de «gommer» ce caractère absurde de leurs écrits, et ils le font sans doute parce qu'ils croient cette suppression nécessaire pour sauvegarder l'hypothèse extraterrestre (HET). Mais de quelle HET parle-t-on ? S'il s'agit de l'HET naïve et primitive, qui envisage des êtres somme toute guère plus avancés que nous, cette censure maladroite a de fait un sens, mais elle est au contraire inutile si nous avons affaire à des êtres beaucoup plus évolués, comme le simple fait qu'ils puissent venir jusqu'à nous à travers les immensités de l'univers, alors que nous sommes bien incapables de leur rendre la pareille, suffit à le suggérer. Et dans ce dernier cas, l'absurdité de leur comportement est non seulement plausible, mais nous dirions même qu'elle est nécessaire (30). Considérer l'absurdité du phénomène OVNI comme incompatible avec l'HET revient donc à se montrer incapable de donner à cette dernière sa véritable portée.

Nous aimons pratiquer la justice distributive. Comme nous avons plus haut extrait du livre commun de Hynek et Vallée un exemple favorable aux thèses de Monnerie, voici maintenant, pour rétablir l'équilibre, deux faits rapportés dans ce même livre et qui ne sont eux guère compatibles avec l'hypothèse psychologique. Ils tendent en effet à montrer qu'il ne faut pas surestimer les capacités de l'imagination humaine en matière d'invention de formes et de comportements d'OVNI. Il s'agit en l'occurrence de fausses observations d'OVNI induites par suggestion post-hypnotique.

La première expérience se passait en Angleterre. Le Dr Maxwell Cade, médecin et ufologue, avait suggéré à un sujet facilement hypnotisable, mais hostile aux OVNI, qu'il allait voir «dans le ciel, venant du nord-est, un objet très inhabituel», après l'heure du thé. A l'heure dite, le sujet sortit dans le jardin et vit effectivement un objet volant «comme un ballon de football suivi de quelques balles de

golf». L'ensemble disparut après quelques secondes derrière un nuage, et les autres personnes présentes, dont Hynek, n'aperçurent évidemment rien. Le «témoin malgré lui» accepta de dessiner ce qu'il avait vu : c'était fort vague et se résumait à une boule suivie de quelques petits cercles. . .

Hynek put assister à une autre expérience de ce genre lors d'une émission de la télévision canadienne à laquelle il participait. Un célèbre hypnotiseur, après toutes sortes de suggestions classiques, emmena les 14 sujets présents hors du studio et leur déclara qu'il y avait un OVNI dans le ciel. Et aucun des 14 ne manqua de le voir ! L'un d'eux fut même assez choqué de cette «observation», et se mit à crier qu'il fallait appeler la police ! Hynek proposa alors à l'hypnotiseur de demander aux sujets de dessiner ce qu'ils avaient vu. Et tous dessinèrent des objets très différents les uns des autres et très vagues. Aucune structure élaborée n'apparaissait, on ne trouvait que des cercles et autres figures courbes imprécises.

Hynek conclut : «Cette expérience démontre assurément qu'une personne peut être amenée à penser qu'elle voit un OVNI, si elle est délibérément hypnotisée. Mais elle est fondamentalement incapable de décrire ou de dessiner ce qu'elle prétend avoir vu. Il apparaît que toute explication du phénomène OVNI comme le résultat de l'hypnose – auto-hypnose ou autre – ne tient pas debout» (31).

2 – Les humanoïdes

Monnerie les tire, comme de bien entendu, de l'inconscient humain, et dans les cas qu'il cite, l'aspect (scaphandre) ou la démarche (dandinante) ont effectivement pu s'inspirer de l'image désormais classique des cosmonautes sur la lune. Mais les nombreux cas sans scaphandre ? Et ceux d'avant l'ère de l'astronautique ? Et pourquoi cette fréquence de la petite taille ? D'une manière générale, nous dirions que les ufonautes nous paraissent à la fois trop et pas assez étranges pour émaner de l'inconscient de notre espèce.

En effet, si nous nous tournons à nouveau vers cet échantillonnage de l'imagination humaine que représente la science-fiction, on trouve notamment des êtres extraterrestres tout à fait semblables à nous – de tels ufonautes existent, mais ils sont une minorité – et aussi, tout au contraire, des monstres totalement différents de l'homme, alors que les cas réels de ce type sont extrêmement rares. Cette dernière constatation nous paraît particulièrement étonnante dans le cadre de l'hypothèse de Monnerie : si réellement l'inconscient humain se défoulait par des visions, on devrait rencontrer une proportion bien plus élevée de monstres cauchemardesques. La peur instinctive que beaucoup de gens éprouvent pour des animaux tels qu'araignées, insectes, reptiles ou chauves-souris devrait notamment se donner libre cours et nous donner des êtres aux yeux à facettes (ce qui n'a jamais été signalé), munis de 6 ou de 8 pattes (velues de préférence), équipés d'ailes membraneuses ou couverts d'écailles. . .

Comme, selon Monnerie, des souvenirs inconscients de lecture de journaux jouent un rôle dans l'élaboration du contenu des observations, on devrait apercevoir également des formes d'êtres inspirées des dessins d'humour mettant en scène des extraterrestres. Or la trop fameuse peau verte est très rarement observée, de même que les antennes sur le sommet du crâne (malgré le nombre très réduit de tels cas, Monnerie en cite un dans son échantillon «pris au hasard». C'est curieux. . .), et les ufonautes n'ont jamais le nez en tromblon !

Si Monnerie avait raison, une certaine imprégnation religieuse devrait aussi se manifester. Dans les pays de civilisation chrétienne, il devrait apparaître des ufonautes «angéliques», munis de deux ailes gracieuses dans le dos, conformément à l'iconographie traditionnelle, et des ufonautes «diaboliques», cornus, aux pieds fourchus et munis d'un appendice caudal. Quant aux Hindous, ils devraient voir des humanoïdes à 6 bras. Mais on n'observe rien de tout cela . . .

Enfin, les socio-psychomanes, étant donné leur prédilection pour les interprétations sexuelles, devraient être les premiers à s'étonner de l'absence quasi générale de tout dimorphisme sexuel chez les humanoïdes. Comment expliquer, si «rêve éveillé» il y a, que les témoins de sexe masculin n'aperçoivent jamais d'émoustillantes extraterrestres laissant entrevoir des appas alléchants au travers d'une combinaison (spatiale, bien entendu) transparente ? Pourquoi le rêve éveillé, contrairement au rêve endormi, ne serait-il presque jamais érotique ? C'est à peine si on parvient à rassembler deux ou trois cas analogues à celui de Villas Boas dans toute la littérature ufologique (32) et le catalogue de Pereira ne signale qu'une dizaine de cas d'humanoïdes présentant une apparence féminine (33) : pour autant que nous sachions, il ne s'agissait jamais de beautés provocantes !

Quant au comportement, Monnerie a beau dire que la fuite est l'attitude normale d'une créature «rêvée», nous objectons que ce départ précipité est en désaccord avec l'hypothèse du «mythe extraterrestre». En effet, pour la plupart des gens, il serait normal que des extraterrestres prennent contact avec nous, et des rêves où les témoins projeteraient leurs propres convictions devraient donc mettre plus souvent en scène des conversations. De plus, cette croyance au contact étant composée de crainte autant que d'espoir et les instincts agressifs de notre espèce étant ce qu'ils sont, on devrait enregistrer aussi un plus grand nombre de cas de comportement hostile des humanoïdes.

Pour résumer ces deux premiers points, nous dirons que les caractéristiques de forme et de comportement du phénomène OVNI, en ce compris le phénomène humanoïde, sont le plus souvent étrangères à ce que l'homme aurait pu prévoir, ce qui serait bien étrange si la source du phénomène résidait en notre propre inconscient.

Monnerie passe un peu trop vite à notre goût sur ce point. Il constate que souvent les témoins se connaissent et peuvent donc s'influencer l'un l'autre. Ils ont de plus largement le temps avant l'enquête de mettre au point une version commune, où demeurent d'ailleurs des divergences individuelles. Soit, mais il est aussi des cas où les témoins étaient éloignés les uns des autres et ne se connaissaient pas. «Rien n'empêche plusieurs personnes d'être incapables d'identifier un objet en même temps, puis d'entrer en état de rêve éveillé», explique Monnerie.

Mille regrets, mais je ne suis pas d'accord : de tels cas sont certes assez peu fréquents, mais si la thèse de Monnerie était exacte, ils devraient tout simplement être inexistants ! Un petit calcul le montrera bien vite. Nous avons estimé plus haut qu'une personne sur un million atteinte chaque jour d'un rêve éveillé suffisait à rendre compte d'un nombre d'observations d'OVNI cent fois supérieur au nombre connu. Quelle est alors la chance que deux personnes proches l'une de l'autre, mais ne se connaissant pas, aient le même jour à la même heure un rêve éveillé ?

Pour simplifier, nous considérerons qu'il y a coïncidence dans le temps si les heures mentionnées par les deux témoins ne diffèrent pas de plus de 15 minutes et nous négligerons les variations de fréquence des observations au cours de la journée. Il y a dès lors une chance sur cent environ (1/96 exactement) que les heures données par deux témoins indépendants coïncident par hasard. Comme le second témoin a, de même que tout observateur, une chance sur un million de voir un OVNI un jour déterminé, et qu'il peut se situer auprès de l'un quelconque des 1000 témoins de la journée (en supposant, comme plus haut, qu'il y a un milliard d'observateurs potentiels), la probabilité d'une observation à deux témoins indépendants est donc de $10^{-2} \cdot 10^{-6} \cdot 10^{-3} = 10^{-5} = 1/100000$, soit à peu près une observation à deux témoins tous les 274 ans. . .

Quant aux observations à 3 témoins, le troisième témoin a lui aussi $10^{-2} \cdot 10^{-6} = 10^{-8}$ chances de voir un OVNI au même moment, mais la position de l'évènement singulier formé par les deux premiers témoins est cette fois bien déterminée, et la probabilité globale vaut $10^{-8} \cdot 10^{-5} = 10^{-13}$, soit un sur 10 suivi de 12 zéro, chiffre qui se passe de tout commentaire. Même si les approximations faites (nous n'avons par exemple pas tenu compte du nombre de personnes présentes auprès de chaque témoin) faussent le résultat de quelques puissances de 10, les observations à témoins multiples demeurent pratiquement impossibles par le seul hasard. Si nous considérons par exemple que les observations d'OVNI se répartissent pour l'essentiel sur 6 heures de la journée, ce qui est peut-être plus réaliste, nous ne ferions que multiplier par 4 le nombre de cas à 2 témoins et par 16 celui des observations à 3 témoins.

On nous objectera que si la lune ou une étoile se présente dans des conditions atmosphériques particulières qui rendent sa reconnaissance difficile, cela

multiplie les chances que des personnes séparées prennent toutes deux ce corps céleste pour un OVNI. **Certes, mais le rêve éveillé qu'envisage Monnerie** — et les observations à haut degré d'étrangeté qui seules doivent nous occuper ne consistent pas simplement à baptiser du nom d'OVNI un objet que l'on n'a pas su reconnaître, mais à décrire toutes sortes de comportements, d'évolutions et d'effets qui rendent l'objet-source banal — s'il y a — complètement méconnaissable, même pour un spécialiste des choses du ciel.

Et il ne faut tout de même pas oublier que lorsqu'un OVNI passe dans le champ visuel de quelques personnes proches l'une de l'autre toutes l'aperçoivent, sauf rarissimes exceptions, contrairement aux visions mystiques. Les détails peuvent certes varier d'un témoin à l'autre, mais tout le monde n'a pas une vue excellente, et il s'agit d'un événement inattendu de durée généralement brève.

Enfin, quand Monnerie écrit que les observations faites par une foule entière sont toujours pauvres en étrangeté et résultent donc probablement de confusions, nous lui opposons les 70 000 témoins de Fatima. Et à ceux qui oseraient encore prétendre que le «soleil dansant» est le type même de l'hallucination collective, nous répondons trois choses :

1 — toutes les personnes présentes à Fatima ont vu le miracle, y compris les athées venus dans la ferme intention de se gausser de la crédulité des pèlerins.

2 — des personnes qui n'étaient pas présentes à Fatima, à savoir des paysans qui travaillaient à plusieurs kilomètres de là (34), ont également vu un disque argenté descendre du ciel puis y remonter.

3 — en fonction des apparitions des mois précédents, les pèlerins ne s'attendaient évidemment pas à un spectacle de ce genre. Ils espéraient bien plutôt voir apparaître la Vierge. N'en déplaise à Michel Monnerie, l'observation ne correspond donc pas du tout au mythe accepté par la plupart des spectateurs. . . Ce dernier argument anéantit également l'hypothèse selon laquelle le disque aurait été une matérialisation parapsychologique induite par la concentration d'esprit de cette foule immense.

4 — Les traces au sol

Michel Monnerie propose certes un éventail d'interprétations possibles — nous les avons énumérées plus haut — mais il passe néanmoins un peu trop vite sur cette question-ci également. «Je ne voudrais pas abuser des coïncidences», écrit-il (p. 151). Nous craignons fort que, sans le vouloir donc, il en abuse quand même. . . Car sans nier qu'il puisse encore exister des phénomènes physiques inconnus dans l'atmosphère, ni qu'il puisse y avoir des fraudes conscientes ou inconscientes, ni même qu'il puisse exister des phénomènes de psychokinèse plus énergétiques que ceux déjà connus (puisqu'on ne peut nier l'existence des phénomènes paranormaux. . . à moins que la parapsychologie trouve elle aussi un jour son Michel Monnerie ?), comment rendre compte dans

le cadre de ces hypothèses de la complexité des traces (trous avec galeries latérales) à Valensole (35) et à Marliens (36), de la présence de quartz fondu à Marliens encore, de la teneur anormale en calcium et de la stérilité du sol à Delphos (37), de l'aspect technologique des traces à Socorro (train d'atterrissage disposé de manière que chaque pied supporte un poids égal malgré la déclivité du terrain) (38), du chauffage du sol par induction à West Palm Beach (racines des plantes carbonisées alors que le feuillage était intact) (39), de la radioactivité à Falcon Lake (40), de la force de 30 tonnes exercée sur les traverses du chemin de fer à Quarouble (41) ? A moins de supposer que les enquêteurs qui nous ont rapporté ces divers cas sont tous en bloc des menteurs ?

5 — Les animaux

Monnerie nous rappelle que les animaux sont fort sensibles à tout objet nouveau et insolite dans leur environnement. Il ajoute : «Si par coïncidence l'évènement qui affole les animaux peut servir de squelette au rêve éveillé, il y a corrélation (. . .) Par exemple un chien ou un chat peut réagir à une charge électrostatique anormalement forte, la luminosité qui en résulte sera l'OVNI pour le maître, auquel l'animal aura communiqué son agitation et qui lui communiquera son angoisse en retour» (pp. 146 et 148). Il y a sans doute une part de vrai dans ce mécanisme, mais la coïncidence a une fois encore un bien large dos. . .

Après avoir cité quelques exemples de paniques d'animaux, assez anodins et sans aucune ressemblance avec les cas d'OVNI, Monnerie nous invite à lire quelques études sur la psychologie animale. Moi je veux bien, si on me donne quelque orientation bibliographique à ce sujet. Mais ici aussi, les références brillent par leur totale absence. . . De même, quand on nous affirme un peu plus loin que «les traumatismes d'animaux, témoins avec leur maître d'observations d'OVNI, seraient dus à l'hypnose collective animal-homme», on aimerait là encore trouver quelques références sérieuses à propos de ce curieux phénomène.

N'étant pas spécialiste, je ne puis certes pas affirmer que ce qu'écrit Monnerie à ce sujet est faux : je dis simplement que sans aucune référence scientifique, les extrapolations présentées apparaissent fort gratuites et ne peuvent prétendre être convaincantes.

6 — La répartition horaire des observations.

Comme nous l'avons écrit dans la partie «pour», Monnerie est loin d'avoir tout à fait tort à propos de la fréquence des OVNI à l'aube et au crépuscule. En revanche, son explication de la petite pointe d'observations vers 2 heures du matin est plutôt tordue : «elle s'explique par les rentrées tardives, les départs, les relèves des équipes de nuit. Le coup de pompe des travailleurs» (p. 191). Que diable, tous les noctambules ne rentrent pas à la même heure, ni tous les changements d'équipe ne se font pas au même moment !

Si on se reporte au graphique du nombre de personnes se trouvant hors de chez elles, donc de témoins potentiels, en fonction de l'heure, on ne constate aucune pointe au milieu de la nuit. Un tel graphique figurait dans une étude, hélas en partie inédite en français, que Poher et Vallée ont cosignée dans la *Flying Saucer Review* (42). En pondérant la variation horaire du nombre d'observations d'OVNI par la variation horaire du nombre de témoins potentiels, les deux auteurs obtien-

nent une répartition horaire des OVNI à nombre de témoins potentiels constant qu'ils appellent «distribution réelle» (on peut, je l'admets, contester cette qualification de leur courbe extrapolée) : au lieu des deux maxima du matin et du soir, cette courbe ne montre plus qu'un maximum unique et très prononcé, vers 3 heures du matin (voir figures) ce qui appuie incontestablement l'hypothèse que le phénomène OVNI est extérieur à l'homme, puisqu'il se manifesterait de préférence en notre absence. . .

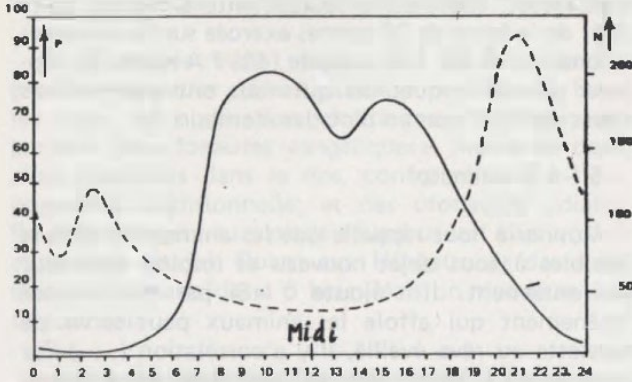


Figure 1 : Répartition horaire des observations rapprochées et du nombre de témoins potentiels.

— P : pourcentage de la population active qui ne se trouve pas à domicile
 - - - N : nombre d'observations de type 1 (atterrissages et quasi atterrissages)

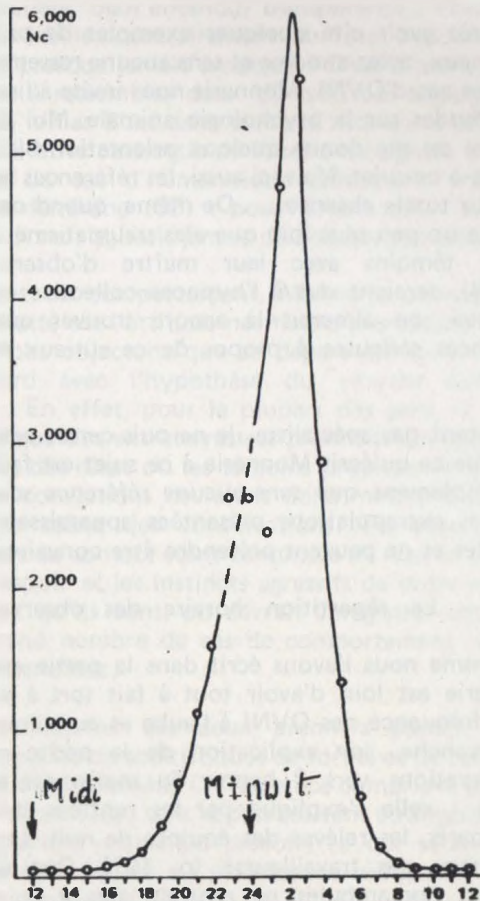


Figure 2 : Reconstitution de la répartition horaire «réelle» des observations rapprochées, compte tenu du nombre de témoins potentiels.

7 - Les vagues

Ce que nous dit Monnerie à ce sujet est fort. . . vague, c'est le moins qu'on puisse dire. Il commence par évoquer, sans s'appuyer vraiment dessus, tout en s'appuyant quand même, les travaux de Pierre Viéroudy sur les relations entre les vagues d'OVNI et les périodes d'inquiétude de la population (43) et écrit à ce propos que «les corrélations sont fortes», malgré les réfutations qui en ont été présentées (44).

Et si la vague de 1954 («la grande épidémie soucoupique», écrit-il) a été si forte, c'est parce que deux causes ont cumulé leurs effets : d'une part la publicité faite autour de l'opposition de Mars qui eut lieu le 24 Juin et les confusions engendrées par cette opposition (mais pourquoi alors, nous demandons-nous, ce décalage jusqu'en octobre du maximum de la vague ?) et d'autre part le fait que «Les astronomes fourbissaient leurs instruments pour le rapprochement exceptionnel de la planète Mars qui devait avoir lieu en septembre 1956» (sic !)

En effet, nous explique gravement Monnerie, «le rêve anticipe sur la réalité. Un événement astronomique précis n'a pas d'influence sensible (note du commentateur : pourquoi invoquer alors l'opposition de Mars ?), pas plus que l'annonce d'une mission spatiale réussie. Par contre, les informations sur la préparation d'un programme ou la prévision d'un événement permettent cette transposition de la réalité future. Ainsi, les premiers pas de l'homme sur la lune (Juillet 1969) ne provoquent aucune vague, alors que les expériences et la propagande préparatoires sont certainement (sic !) responsables des observations de 1967 et de 1968» (pp. 155-156).

Admirez, braves gens, l'extraordinaire «élasticité» des théories socio-psychologiques ! Puisqu'il ne trouvait pas de corrélation avec des événements astronomiques ou astronautiques précis, Monnerie a, sans se démonter le moins du monde, émis l'hypothèse que c'était l'annonce d'un événement futur qui suscitait (un ou même deux ans à l'avance, ne nous gênons pas) du tumulte dans l'inconscient, et non l'événement lui-même : cette contorsion mentale ne revient elle pas à sauver les meubles, ou le modèle socio-psychologique, à tout prix ?

On relève quand même des aveux partiels : «l'impact psychologique est assez inattendu et rend bien difficile l'analyse». C'est le moins qu'on puisse dire ! ou encore : «il est bien difficile de relier des évène-

ments précis après 1960. Les informations permanentes sur l'astronautique et l'influence des précédentes vagues d'OVNI compliquent l'analyse». De là à reconnaître que l'on peut en déduire à peu près n'importe quoi, il n'y a pas loin . . .

Une dernière question : pourquoi la vague de 1954 aurait-elle été tellement accentuée en France ? Ce n'est tout de même pas que dans ce pays que les journaux parlaient de l'opposition de Mars, des préparatifs des astronomes pour 1956 et des possibilités de vie sur cette planète. . .

8 — La fréquence des OVNI par rapport à celle des phénomènes qu'ils sont censés remplacer

Selon Monnerie, l'OVNI est la seule «vision» autorisée en notre époque de technologie, et les OVNI auraient donc pris la place d'apparitions aujourd'hui interdites par la pression sociale : visions religieuses, fantômes, fées, farfadets, etc (pour la liste complète, s'adresser à Jacques Vallée). A cela je réponds deux choses :

— d'une part, il continue à se produire de nos jours des apparitions religieuses (le rythme des apparitions mariales ne s'est nullement ralenti depuis la dernière guerre, bien au contraire), des cas de hantise et même, dans les campagnes, des observations de «lutins» facétieux et parfois colériques : LDLN a d'ailleurs publié une observation de petits personnages qui s'intégraient bien mieux dans le folklore local (les «sotrés» des Vosges) que dans un contexte ufologique (45). La pression sociale ne supprime nullement tous ces phénomènes, qui ne doivent donc pas être «remplacés» : simplement, comme ils ne sont plus à la mode, on en parle moins.

— d'autre part, même aux plus belles époques de gloire de ces phénomènes, il n'y a jamais eu, et de très loin, des observations si nombreuses et si bien attestées de fantômes, fées ou démons que d'OVNI aujourd'hui.

Pour en conclure avec les critiques

Nous n'avons jusqu'ici traité que du fond. Il conviendrait peut-être de dire aussi un mot de la forme. Celle-ci n'est, reconnaissons-le pas toujours très heureuse. Une partie de l'ouvrage est formée d'anciens articles que Michel Monnerie avait publiés dans la revue d'aviation légère «Pilote Privé» et les raccords entre texte ancien et texte nouveau sont parfois assez brutaux. Outre les ruptures de ton qui en résultent, le livre en acquiert un certain manque d'unité, car les opinions que Monnerie exprimait dans «Pilote Privé» ne sont pas tout à fait celles qu'il défend aujourd'hui.

Touchons un mot aussi de la préface, qui est de loin la partie la plus médiocre de l'ouvrage. Alain-Yves Berger, rédacteur en chef de «Pilote Privé», y exhale son aversion pour ce qu'il appelle les «ufobsédés» (merci pour eux !) et affirme avec une assurance de tranche-montagne qu'après la lecture du livre, «plus rien ne reste debout du bel édifice en trompe-l'œil de l'ufologie classique. Le coup porté à l'affabu-

lation se révèle bas parce que mortel : elle n'y survivra pas» (p. 18). C'est oublier les sages paroles de prudence que Monnerie place à l'épilogue de son exposé. Tout ce qui est excessif étant insignifiant, nous ne nous attarderons pas sur les propos de ce Berger qui n'a rien d'une étoile.

Nous terminerons notre critique — en étant bien conscients que nous n'avons pas épuisé le sujet — par une dernière remarque d'ordre général : l'argumentation est souvent un peu maigre, et le livre dégage parfois une regrettable impression de superficialité, ou d'inachèvement, comme si l'auteur était resté en dedans de lui-même et n'avait pas voulu aller jusqu'au fond de sa pensée. Il s'en justifie d'ailleurs : «il faut bien que je laisse un peu de travail aux autres, ou que je m'en garde pour l'avenir !» (p. 196). Il n'a donc fait qu'ouvrir une voie de recherche, mais il aurait tout de même pu l'ouvrir un peu plus largement. . .

L'attitude de Michel Monnerie peut certes se comprendre, et peut-être a-t-il voulu voir les réactions que provoquerait ce premier «pétard» avant d'en lancer d'autres plus explosifs. Mais le résultat en est que la force de conviction de l'ouvrage est amoindrie, et qu'il est dès lors facile de prétendre que si certaines questions sont traitées un peu légèrement c'est parce que l'auteur sentait bien la fragilité de son hypothèse pour ce qui concerne ces aspects-là du phénomène. Nous ne pensons pas que ce soit le cas, du moins pas toujours, et notre sentiment est que Monnerie n'a pas jeté dans la balance tous les arguments en sa possession, ni n'a dit tout ce qu'il savait.

Quoi qu'il en soit, il importe de ne jamais oublier que le modèle socio-psychologique vient à peine d'être formulé, et se trouve encore à l'état d'ébauche. De ce fait, on ne peut certainement pas exclure l'hypothèse que peut-être certaines de nos objections tomberaient si le modèle était développé plus avant et affiné. Qui sait ? Après tout, ne serait-il pas étonnant qu'un modèle atteigne d'emblée sa forme complète et définitive ?

La remarque qui précède permet de bien préciser l'exacte portée des nombreuses critiques que nous avons formulées : dans notre esprit, celles-ci ne peuvent prétendre démontrer que la théorie socio-psychologique est entièrement indéfendable et doit être rejetée sans appel. Elles veulent seulement mettre en lumière certains des éléments que cette théorie laisse, dans son état actuel, inexpliqués et dont un approfondissement du modèle devra donc nécessairement rendre compte, si cette voie de recherche désire s'imposer. Il conviendra notamment de reformuler la théorie de manière qu'elle fasse appel à des explications moins verbeuses et passe-partout, et qu'elle évite les pièges d'un emploi abusif du vocabulaire des sciences humaines.

Nous prions notre ami Monnerie de nous pardonner d'avoir été parfois fort sévères dans nos critiques, mais il comprendra certainement que devant une hypothèse qui bouleverse aussi profondément l'ufologie, le lecteur a le droit de se montrer exigeant quant aux détails de l'argumentation.

Avant de conclure, on peut se demander quelles seront les réactions possibles des milieux ufologiques devant ce livre. La plus mauvaise — mais certains l'adopteront, n'en doutons pas ! — serait de feindre l'indifférence et de faire comme si ce livre n'existait pas : de grâce, laissons la pratique de la politique de l'autruche à nos adversaires ! Une autre serait, chez ceux que l'argumentation du livre aurait convaincus de laisser tout tomber et de renoncer à notre quête de l'insolite, soit par découragement et désespoir d'avoir perdu son temps à la recherche de l'inexistant, soit au contraire avec un soulagement aussi profond qu'inaoué devant la révélation que ces inquiétants OVNI n'existeraient pas.

Cette réaction serait tout aussi peu justifiée que la première, car si Michel Monnerie a raison, il serait absolument fallacieux de croire que l'affaire est résolue et que l'ufologie, c'est fini ! Ne tombons pas, avec crainte ou avec espoir, dans cette illusion. Bien au contraire, et Monnerie le reconnaît, tout reste à faire dans cette voie qu'il ne fait qu'entrouvrir. On peut certes prévoir que les personnes qu'intéressera une approche socio-psychologique auront peu de chances d'être les mêmes que celles qu'inspireraient les hypothèses extraterrestre et parapsychologique, et qu'il faudra donc en grande partie «renouveler le personnel» de l'ufologie, mais cela ne nous effraye pas, car ce seront les meilleurs qui resteront, ceux qui ne craignent pas la vérité, quelle qu'elle soit.

Il nous faut envisager aussi les réactions violentes que ne manqueront pas d'avoir certains de ceux qui, au contraire, ne partagent absolument pas les vues de Monnerie. Celui-ci se fera assurément traiter de traître, comme tous ceux qui se détournent des habitudes de pensée du groupe auquel ils appartiennent, et on l'accusera — on l'accuse déjà — d'avoir voulu nuire à ses collègues ufologues, et d'avoir tenté de ruiner le résultat de leurs 30 années d'efforts. Mais est-ce vraiment rendre service à ses amis que de se taire, si on estime qu'ils font fausse route ?

Certes, pour ceux dont la conviction opposée demeure intacte, cela peut apparaître comme une trahison. . . Mais oserions-nous avouer que le traître par idéal (pas celui par intérêt, bien sûr) est un personnage qui nous paraît digne du plus haut intérêt sur le plan humain ? Un tel «traître» est un homme qui a su s'arracher au conditionnement de son groupe social naturel, et qui témoigne par là d'une indépendance de jugement et d'une lucidité hors du commun. Si donc Michel Monnerie est un traître, eh bien j'en redemande de ces traîtres-là ! Quoi qu'il en coûte aux ufologues, il faut reconnaître que sa démarche est, sur le plan humain, tout aussi louable que celle des scientifiques qui ont su se défaire de leur propre conditionnement pour s'intéresser aux OVNI.

Certains diront aussi que Michel Monnerie a tout simplement eu peur des implications du phénomène OVNI. Il est évidemment impossible de démontrer le contraire, car seul Monnerie sait au fond de lui-même ce qu'il en est. Faisons simplement observer à ses cen-

seurs, pour qu'ils interrogent leur propre for intérieur qu'il est un autre type de peur : celle d'avouer que l'on s'est montré trop crédule. Il n'est pas facile d'admettre que l'on a peut-être passé de nombreuses années de sa vie sur une fausse piste, surtout lorsqu'on a jalonné cette piste de conférences, articles de revue et livres. Pour certains aussi, il y a la peur de perdre ce qui est devenu une raison de vivre, pour ne pas dire une drogue. . .

On prétendra également que Monnerie a agi par découragement devant le caractère insaisissable du phénomène OVNI, et que ce livre prépare son retrait de la scène ufologique. Mais seuls ceux qui ne le connaissent pas pourront avancer cette hypothèse, car je puis assurer, ayant rencontré Michel Monnerie plusieurs fois récemment, qu'il n'a vraiment rien d'un homme découragé. Bien au contraire, il me confiait n'avoir jamais autant travaillé en ufologie que depuis qu'il a formulé cette hypothèse.

Enfin, on accusera aussi Michel Monnerie d'avoir préparé son livre en secret, et de n'avoir pas au préalable confié ses idées à la réflexion et à la critique des lecteurs de LDLN. Il est de fait que peu de personnes étaient au courant de ce projet et que l'effet de surprise n'est pas pour rien dans la violence de certaines réactions. Nous répondrons que si Monnerie a voulu travailler en toute indépendance et sans subir de pressions, c'est son droit le plus strict. Par la publication impromptue de ce livre bombe, il a sans doute voulu créer un choc, qu'il espère salutaire. Il nous a confié qu'il voulait toucher avant tout le grand public, celui qui est intoxiqué par le mythe des OVNI, et non les seuls ufologues, d'où l'expression de ses idées sous forme de livre plutôt que d'articles de revue. «J'entreprends une œuvre de dépollution mentale», nous disait-il. Nous lui laissons la responsabilité de ce propos, mais il faut reconnaître que dans la mesure où il est persuadé que le phénomène OVNI est pour l'essentiel un mythe, son désir de s'adresser directement au public ne manque pas de logique.

Mais nous devons songer aussi aux réactions que suscitera ce livre parmi les adversaires traditionnels des OVNI. . . Et là, notre appréciation sur l'impact de l'ouvrage sera nettement moins favorable, car n'en doutons pas : les rationalistes de tous poils et de toutes plumes vont se jeter dessus comme les sauterelles sur les récoltes, et s'en repaître goulument ! Certes, Monnerie ne désire nullement leur faire ce plaisir, et il précise sans ambiguïté à la fin de son livre — nous avons cité plus haut ce passage — qu'il ne rejette aucunement l'éventualité qu'existent des phénomènes physiques encore inconnus et des actions parapsychologiques sur la matière, ou que se produise quand même, de temps à autre, quelque intervention «extérieure» dans les affaires humaines.

Mais ces paroles témoignant d'une saine et prudente ouverture d'esprit, qui les lira ? Ne nous faisons aucune illusion à ce propos : ces quelques phrases qui situent mieux l'exacte portée que l'auteur a voulu donner à son ouvrage passeront inaperçues de la plupart des lecteurs, tant partisans qu'adversaires des OVNI, et les uns comme les autres colleront désor-

mais à Monnerie l'étiquette d'«antisoucoupiste». Nos adversaires ne laisseront pas passer une aussi belle occasion de mettre la «machine à récupération» en marche, et Monnerie ne pourra que s'écrier, mais trop tard, qu'il n'avait pas voulu ça : il sera un «récupéré malgré lui».

La machine a d'ailleurs déjà fonctionné, puisqu'on trouve dans le numéro de mars du bulletin paroissial de l'Union rationaliste une analyse bibliographique hautement élogieuse de l'ouvrage, sous la signature de Gabriel Gohau, secrétaire de l'Union (46). M. Gohau confie : «une caractéristique de ce livre me va personnellement droit au cœur : Michel Monnerie choisit une hypothèse simple», souligne que «Monnerie possède une qualité rare : il sait de quoi il parle» et «salue son courage». Voilà des louanges dont notre ami se serait volontiers passé. . . Il est tout de même un point — on s'en doute — qui ne recueille pas l'adhésion de l'Union rationaliste : il s'agit des allusions aux phénomènes parapsychologiques pour expliquer certains effets physiques et traces. Et comme toujours quand ils sont coincés, les rationalistes répondent à côté de la question. En effet, alors que Monnerie évoque les travaux de Charcot, Richet et Sudre et cite à propos des esprits frappeurs ou «petite hantise» les livres de Tizané, le rationaliste de service répond en rappelant les raisons qu'il y a de douter des pouvoirs de Jean-Pierre Girard, dont Monnerie ne parle absolument pas . . . Mais ce curieux reproche est exprimé avec la plus exquise courtoisie : «Permettez-nous, cher Michel Monnerie, de ne plus vous suivre».

V — Conclusion

Nous avons ainsi passé en revue les aspects positifs et négatifs de l'ouvrage, sans prétendre être exhaustif dans l'un ni dans l'autre cas. Il est temps maintenant de songer à conclure et d'exprimer notre opinion globale sur la thèse de Michel Monnerie. Pourquoi le cacher ? Nous éprouvons de la sympathie pour ceux qui brisant les tabous, disent que le roi est tout nu, et c'est ce que fait Monnerie. Bien sûr, il exagère très probablement, mais si le roi n'est pas tout nu, il ne porte peut-être pas non plus les beaux habits brodés que lui voient la plupart des ufologues (que ce soient les habits de marque «extraterrestre» ou de marque «parapsychologie»). Disons que nous accorderons au roi quelques sous-vêtements.

En effet, nous pensons bien sincèrement — certains de nos confrères ufologues nous le pardonneront-ils ? — que Michel Monnerie pourrait bien avoir en grande partie raison et que les cas authentiquement inexplicables, qui semblent réellement témoigner de l'existence d'un phénomène physique — naturel ou artificiel — encore inconnu, sont très probablement beaucoup plus rares que la majorité des ufologues ne le pensent. La proportion doit selon nous être bien inférieure à la «fourchette» de 1 à 10% couramment avancée.

Mais nous n'irons pas jusqu'à dire que Michel Monnerie est totalement dans le vrai, car si l'imagination joue sans doute un grand rôle dans le phénomène OVNI, nous pensons toutefois — et c'est là une grave

réserve — que de nombreuses caractéristiques du phénomène n'ont pas pu être inventées à partir du néant, et qu'il a donc fallu un événement extérieur à l'homme pour fournir certains éléments de base sur lesquels a pu s'appuyer l'imagination.

Le scepticisme de Monnerie nous paraît donc quelque peu excessif. Mais tant et tant d'ouvrages ont péché par excès de crédulité que ce seul livre ne pourrait suffire à ramener le fléau de la balance au juste milieu. Nous estimons donc que l'ouvrage de Michel Monnerie est un complément utile, voire indispensable, à la lecture de l'ensemble des autres livres d'ufologie, et nous ne pouvons qu'inciter vivement toute personne qu'intéresse le problème des OVNI à le lire et à méditer sereinement les arguments présentés.

Car il serait illusoire de considérer Monnerie comme une simple «brebis égarée», ne représentant somme toute qu'une opinion isolée dont le poids est négligeable. Ne nous y trompons pas : un malaise incontestable régnait depuis quelque temps parmi les ufologues, en raison bien plus du lamentable écroulement de beaucoup de «grands» cas classiques que de l'absurdité et du caractère insaisissable du phénomène OVNI. Monnerie est donc loin d'être le seul à avoir eu des doutes, et il a simplement été celui qui a osé dire tout haut ce que bien d'autres pensaient tout bas. Je lui en sais gré, car il valait mieux, selon moi, que l'abcès soit crevé.

Il importe donc maintenant que le débat s'ouvre franchement et dans la sérénité. Les invectives n'ont jamais fait progresser la solution du moindre problème. Pourquoi l'hypothèse socio-psychologique serait-elle a priori moins respectable et moins digne d'investigation approfondie que les hypothèses extraterrestre et parapsychologique qui se partagent généralement les faveurs des ufologues ? L'hypothèse purement psychologique présente notamment l'avantage extrêmement séduisant pour tout esprit réellement scientifique, d'être la plus simple et la plus économe, puisqu'elle ne réclame l'introduction d'aucun principe physique nouveau.

Nous aimerions insister une fois encore sur le fait que même si Monnerie avait entièrement raison, l'ufologie ne serait pas terminée pour autant. Nous serions même tenté de dire que bien au contraire elle ne ferait que commencer, puisque enfin elle pourrait s'appuyer sur une hypothèse de travail susceptible de vérifications et d'expériences. Et l'importance du phénomène ne serait guère moindre, nous semble-t-il, si la vérité devait se trouver dans cette direction : en effet, si des millions de personnes de tous pays et de tous milieux ont, depuis 30 ans surtout, pu déformer à un tel point et en toute sincérité la perception d'une réalité banale, il y a là un phénomène sociologique propre à susciter le plus vif intérêt, et même une certaine inquiétude, étant donné l'importance de la notion de témoignage, que ce soit en justice, dans la recherche scientifique ou tout simplement dans la vie courante.

Il est certes évident qu'une recherche de nature socio-psychologique n'ouvrirait pas des perspectives aussi exaltantes pour l'imagination qu'une rencontre avec des intelligences venues d'ailleurs ou que l'exploration de facultés paranormales. Mais faudrait-il verser un pleur si les esprits assoiffés de mystère à tout prix et éprouvant le besoin de croire à quelque puissance supra-humaine se détournent dès lors de l'ufologie ? Pour ce qui nous concerne, notre choix est clair : nous recherchons dans l'ufologie la vérité, quelle que soit celle-ci, et non la réponse à quelque obscure insatisfaction métaphysique. Dès lors, si nous demeurons jusqu'à plus ample informé partisans de l'hypothèse extraterrestre, nous sommes prêts comme doit l'être tout esprit scientifique, à modifier notre opinion si des faits nouveaux le justifient.

Nous ne refusons donc pas a priori l'idée que le livre de Michel Monnerie puisse représenter l'amorce d'une remise en question radicale des concepts sur lesquels s'appuie actuellement l'ufologie, mais nous estimons que sous sa forme actuelle, et malgré la sympathie que nous inspire une tentative d'explication qui respecte au plus haut point le principe d'économie, la thèse proposée présente trop de lacunes et d'imperfections pour justifier un tel bouleversement. Peut-être son affinement et son approfondissement, auxquels nous invitons nos confrères ufologues à réfléchir, lui permettront-ils un jour de s'imposer ? Tôt ou tard, l'avenir ne manquera pas de trancher entre les différentes hypothèses.

Pour l'instant, il est une chose au moins dont je suis absolument sûr, et ce sera le mot de la fin : c'est que, si tant est qu'il faille en fin de compte rejeter l'hypothèse de la nature physique et objective des OVNI, personne n'est plus qualifié pour le faire que les ufologues eux-mêmes ! Point n'est besoin pour cela d'un quelconque disciple rationaliste de Menzel, Klass ou Condon, dont les préjugés par trop apparents et la culture ufologique approximative rendent les propos éminemment suspects. Les ufologues seront bien plus convaincants, car eux au moins parleront en pleine connaissance de cause !

Jacques Scornaux



Références

19. Aimé Michel, sur l'hypothèse extraterrestre, Lumières dans la Nuit n° 164, avril 1977, pp. 3-4.
20. Jérôme Clark et L. Coleman, The unidentified : notes toward solving the UFO mystery, éd. Werner Paperback Library, 1975 ; John Keel, Operation Trojan Horse, éd. Abacus, 1973, Alfredo Moacyr de Mendonça Uchoa, A parapsicologia e os discos voadores 1973 (en français, voir Vues Nouvelles n° 3, avril 1975, pp. 12-15 et n° 4 juillet 1975, pp. 6-10), Pierre Viéroudy, ces OVNI qui annoncent le surhomme, éd. Tchou 1977

21. Pour ou Contre les Soucoupes Volantes, éd. Berger-Levrault, 1969, partie «Pour» par Aimé Michel p. 34.
22. Michel Picard, Si les OVNI n'existaient pas, il faudrait les inventer, ou : l'ufologue nouveau est arrivé ! Le phénomène OVNI n° 3, 2^{me} trimestre 1978 (revue du Comité Savoyard d'Etudes et de Recherches Ufologiques - CSERU - 16, quai Charles Ravet, 73000 CHAMBERY)
23. Fernand Lagarde, l'envers de la médaille, lumières dans la Nuit n° 139, novembre 1974, p.3
24. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, éd. Arthaud, 1958, pp. 319-322, éd. Planète 1966, pp. 230-233, éd. Seghers, 1977, pp. 253-256.
25. Henry Durrant, Merci Docteur Jung, Infoespace n° 24, décembre 1975, pp. 9-12.
26. Michel Bougard, Infoespace n° 9, 1973, pp. 23-25.
27. J. Allen Hynek, les objets volants non identifiés : mythe ou réalité ? éd. Belfond, 1974, pp. 39-40.
28. Alexandre Ananoff, les soucoupes volantes - vérités possibilités, illusions, Science et Vie n° 403, avril 1951, pp. 216-226 : cet article présente des projets d'engins volants discoïdaux remontant au début de ce siècle, et des «soucoupes volantes» illustrant des ouvrages de science-fiction à des dates aussi reculées que 1896 !
29. Jacques Scornaux, Essai de classification des apparitions et disparitions sur place, Lumières dans la Nuit n° 170, décembre 1977, pp. 3-10.
30. Jacques Scornaux et Christiane Piens, à la recherche des OVNI, éd. Marabout, 1976, pp. 117-120, Pierre Guérin, Planètes et Satellites, éd. Larousse 1967, pp. 294-297, Pierre Guérin, Sciences et Avenir n° 307, septembre 1972, pp. 697-714.
31. J. Allen Hynek et Jacques Vallée, The Edge of Reality, éd. Henry Regnery, 1975, pp. 115-118.
32. Sur le cas Villas Boas, voir : Charles Bowen, enquête des humanoïdes, éd. J'ai lu, 1974, pp.241-286. Les seuls cas analogues dont nous ayons connaissance seraient survenus en Irlande le 6 Octobre 1967 (Brinsley Le Poer Trench, Operation Earth, Neville-Gordon Spearman, 1969, pp. 18-20), en Colombie en 1976 Creighton, UFO, occupants and sex in Colombia, Flying Saucer Review, vol. 23, n° 1, Juin 1977, pp.14-18) et enfin dans un contexte qui n'est pas clairement ufologique, à Java en 1969 (Gordon Creighton, A Javanese A.V.B. ? Flying Saucer Review Case Histories, n° 5 juin 1971, p. 14).
33. Jader U. Pereira, Les «Extra-terrestres», éd. GEPA 1974, pp. 14 et 22

34. Paul Misraki, des signes dans le ciel, éd. Labergerie, 1968, p. 99, Jean-Claude Bourret, le nouveau défi des OVNI, éd. France-Empire, 1976 pp. 269-270 (dans le chapitre de Pierre Guérin : le problème de la preuve en ufologie).
35. L'exposé le plus complet sur l'affaire de Valensole est paru dans la revue Phénomènes Spatiaux organe du GEPA : voir les numéros 5,6,7 et 9.
36. Phénomènes Spatiaux n° 12, Juin 1967, pp.24-28, n° 13, sept. 1967, pp. 11-18 - Mystérieuses Soucoupes Volantes, pp. 75-76.
37. Infoespace n° 31, janvier 1977, pp. 27-36.
38. Pour ou Contre les Soucoupes Volantes, éd. Berger-Levrault, 1969, partie «Pour» par Aimé Michel, pp. 47-48, J. Allen Hynek, Objets volants non identifiés : mythe ou réalité ? éd. Belfond, 1974, p. 174.
39. Edward J. Ruppelt, Face aux Soucoupes Volantes, éd. France-Empire, 1958
40. Infoespace 1975, n° 21, pp. 11-15, repris dans : Michel Bougard, des soucoupes volantes aux OVNI, éd. SOBEPS, 1976, pp. 156-161.
41. Aimé Michel, Mystérieux Objets Célestes, éd. Seghers, 1977, pp. 61-69, Henry Durrant, Premières enquêtes sur les humanoïdes extra-terrestres, éd. Laffont, 1977, pp. 33-38.
42. Claude Poher et Jacques Vallée, Basic Patterns in UFO observations, Flying Saucer Review, vol. 21 n° 3/4, sept-déc. 1975, pp. 8-13.
43. Pierre Viéroudy, Vagues d'OVNI et esprit humain, lumières dans la Nuit, n° 154, avril 1976, pp. 4-10, Daniel Boueyre et Pierre Viéroudy, Apparitions d'OVNI et inquiétude de la population, lumières dans la nuit n° 163, mars 1977, pp.6-9.
44. Lettres ouvertes à M. Viéroudy par Claude Poher (Lumières dans la Nuit n° 155, mai 1976, pp. 3-4) et par Jacques Scornaux (Lumières dans la Nuit n° 167, août-sept. 1977, pp. 34-35).
45. Fernand Lagarde et le Groupement LDLN, Mystérieuses Soucoupes Volantes, éd. Albatros, 1973, pp. 184-190.
46. Cahiers rationalistes n° 340, mars 1978, pp. 186-189.

nouvelles récentes Suite de la page 34

LE 27 JUILLET 1978. TALANT (Côte d'Or)

Vers 22 h, 4 personnes ont vu dans le ciel de Talant (près de Dijon) une lueur en forme de triangle, un peu comme une flamme. De couleur jaune pale, puis vert, l'objet oscillait doucement, puis il «s'aplatit» avant de disparaître brusquement. L'objet fut observé durant 10 mn avec des jumelles.

(«Bien public» du 28/7/78)

LE 28 JUILLET 1978. ASFELS (Ardennes)

A 22 h 17, M. De Lonchamp se rendait à Asfeld quand il vit une lumière dans l'axe de la route, en direction S.N. La lueur, d'un blanc très vif, était encerclée d'une couleur rouge orangée, et semblait immobile.

(«L'Union» du 9/8/78)

LE 4 AOUT. 1978. LA FONTAINE D'OUCHE. (Côte d'Or)

Vers 23 h une jeune femme a vu 2 triangles lumineux à l'horizon se diriger vers la Fontaine d'Ouche ; les objets évoluaient en zig zag, très rapidement. L'observation dura environ 6 secondes.

La veille vers 21 h 30 un objet de forme allongée a survolé Dijon, il clignotait en émettant une lumière jaune orange. L'objet a été vu jusqu'à 22 h 45 par plusieurs témoins.

(«Bien Public» du 5 et 8 Aout 1978)

LE 7 AOUT 1978. SFAX (TUNISIE)

Vers 22 h, une coupure de courant eut lieu durant 10 mn, tandis que dans le ciel, se trouvait une lumière très intense. C'était un objet de couleur rouge orangé, presque oval, entouré d'une espèce de gaze, et suivi d'une queue de fumée et d'étincelles. L'objet se déplaçait à très vive allure, puis il s'évapora. Au moment de sa disparition, le courant revint sur la ville. Le 17 juillet la même apparition s'était produite, et à la même heure.

(«La presse» du 10/8/78)

LE 8 AOUT 1978. DÉTAIN (Côte d'Or)

Vers 22 h 20, 3 habitants de Reulle Vergy, ont vu un disque lumineux au-dessus de Détain, dont l'intensité a augmenté durant 2 à 3 mn avant de disparaître en laissant une traînée rouge.

(«Bien Public» du 11/8/78)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

4 PÊCHEURS ARGENTINS L'ASSURENT : "Non seulement, ils virent l'ovni, mais ils virent aussi un occupants de ses occupants"

ABC Séville du 7 février 1978 - Traduction : Mlle FAYOLLE

L'extraterrestre était svelte et portait un scaphandre de verre. Son vaisseau de 20 mètres de diamètre avait la forme d'une assiette renversée

Quatre pêcheurs sportifs assurent avoir vu non seulement un OVNI mais aussi un de ses occupants, qui avait une forme humaine et portait un scaphandre de verre. Selon l'information de EFE, le témoignage fut apporté par les hommes qui le dimanche firent une excursion à la digue de La Florida, près de cette ville, à 834 km à l'ouest de Buenos-Aires. Un des pêcheurs, Manuel Alvarez, assura que l'OVNI avait presque 20 m de diamètre, la forme d'une assiette à soupe renversée et répandait une lumière très forte, semblable à celle des tubes fluorescents. L'OVNI, selon le témoin, surgit subitement à peu de hauteur au-dessus du barrage, s'approcha d'eux, s'arrêta en l'air et descendit sans produire de bruit à environ 25 mètres de distance. Mais l'appareil n'alla pas jusqu'au sol, puisqu'il se maintint en suspens à 3 mètres de haut, et ensuite une écrouille s'ouvrit par laquelle descendit un extraterrestre. Alvarez raconta qu'il avait une apparence humaine et une taille de 1,80 m. Il portait un maillot qui le couvrait du cou aux pieds, de couleur argentée, recouvert de lamelles avec l'apparence d'écaillés. «Il portait un scaphandre de verre et ses mains étaient engainées dans des mitaines» assura-t-il. Alvarez, qui est agent d'une compagnie aérienne, était en train de pêcher avec un de ses frères et deux autres amis, l'un fonctionnaire de l'Etat et l'autre chauffeur de taxi.

SUITE

Journal Argentin du samedi 11 Février 1978 (titre non photocopié). Transmission et traduction par M. Teillard.

L'OVNI vu à SAN LUIS aurait laissé des traces.

La police a apporté de nouvelles et curieuses précisions au sujet de l'OVNI et de son équipage qui samedi dernier est descendu sur les bords de la digue Florida à quelques 40 km de cette capitale (de Province) et s'est maintenu à trois mètres du sol pendant quelques minutes pendant qu'il irradiait une vive lumière fluorescente.

Dès que cela a été connu, l'organisme de sécurité a interrogé séparément les pêcheurs amateurs témoins de cette extraordinaire aventure, ainsi que Manuel Alvarez, employé de Aérolinas Argentinas et Pedro Sosa, ainsi que Regino Perroni, employés de banque. Les employés de banque ont insisté sur leurs premières déclarations.

Pour ces motifs les autorités ont décidé de détacher une commission d'enquête sur les lieux pour rechercher l'existence de traces ou de vestiges en relation avec le vaisseau et le mystérieux occupant dont on avait parlé.

L'information recueillie par la commission de la Division Criminelle n'a pas été publiée. Cependant, il aurait été dit que l'on aurait observé des empreintes très marquées de 30 cm de long pour 17 cm de large et 6 cm de profondeur, faites par un corps excessivement pesant, quatre fois supérieur à la normale.

Dans une information de la police remise hier à la radio locale, la police a témoigné que les marques des pas étaient distantes de 1,60 m l'une de l'autre et que l'herbe paraissait écrasée à chaque point d'appui. En comparaison, il est clair que les pas humains sont en général distants de 75 cm.

Le poids excessif et les enjambées exagérées, laissent penser, en marge de l'information, à un être extraterrestre «qui enfonçait les talons en marchant»

La police a ramassé des roches pour savoir s'il y avait ou non de la radioactivité. Aux dernières nouvelles les analyses ont été négatives. Le laboratoire poursuit ses recherches pour savoir «si les matériaux ont subi l'influence d'un champ magnétique».

NDLR.

L'évènement se serait passé le dimanche 5 février d'après ABC, alors que le journal argentin parle du samedi 4 février. Nous n'avons pas de carte détaillée pour situer le barrage en question et la ville du même nom. On peut situer San Luis à 225 km à l'est de Mendoza.

**Faites des adhésions
autour de vous.**

**Plus nous serons
nombreux, mieux**

vous serez informés.



GERENA

au-dessus de EL BERROCAL (Espagne)

(voir couverture première page)

Transmission : M. DARNAUDE - Traduction : Mlle FAYOLLE

L'observation a eu lieu dans une région prodigue en observation d'OVNI où demeure l'enquêteur M. Joaquin Mateos Nogales, qui a pu intervenir durant une des phases de l'observation.

Celle-ci se décompose en trois phases :

1 - Observation d'un objet insolite par trois enfants.

2 - Observation d'un foyer lumineux avec les témoins précédents accompagnés de l'enquêteur.

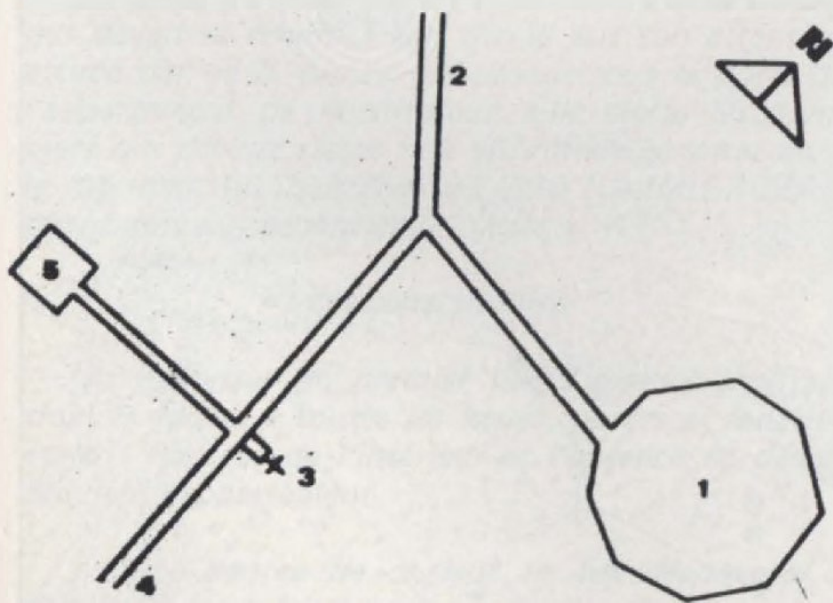
3 - Observation d'une boule lumineuse par deux fiancés.

Les premiers témoins sont : Garcia Moron 13 ans, José Vazquez Segolve 13 ans, Antonio Prieto Gutierrez 14 ans, tous étudiants habitant Gerena et tous connus de l'enquêteur.

LE LIEU :

Gerena est une localité à 23 km au NO de Séville à 60° O et 37° 30 N.

El Berrocal (roches granitiques) est au SO du village, en pleine campagne autrefois utilisé comme carrière il sert aux décharges d'ordures. C'est un terrain accidenté, des broussailles, quelques arbres isolés : des oliviers en général.



Légende de la figure 1 : 1 Gerena, 2 route d'Azna-collar, 3 la Croix de la Fontaine, 4 route d'Olivares, 5 décharge «El Berrocal».

CONDITION DE L'OBSERVATION

Le dimanche 9 Octobre 1977 les témoins se promenaient en bicyclette à hauteur de la Croix de la Fontaine (voir croquis) sur la route Gerena-Olivares. Le ciel était partiellement nuageux. Trois heures avant un gros orage s'était abattu sur la région et le terrain avoisinant était pratiquement inondé. Le soleil était déjà couché et les dernières lueurs permettaient aux enfants de ne pas allumer les phares de leur bicyclette.

L'OBSERVATION

Vers 20h 30 comme ils arrivaient au lieu indiqué, ils observèrent un éclat intense de lumière, couleur verdâtre, en provenance de «El Berrocal» Elle sortait d'un enfoncement de terrain qui les empêchait d'en voir la source. Etonnés de ce fait anormal, parce qu'il n'existe aucune illumination en ces lieux, et poussés par la curiosité, ils s'engagèrent dans le chemin conduisant à la décharge. Après s'être avancés d'une centaine de mètres ils durent renoncer à aller plus loin, à cause du terrain inondé, devenu fangeux après l'orage.

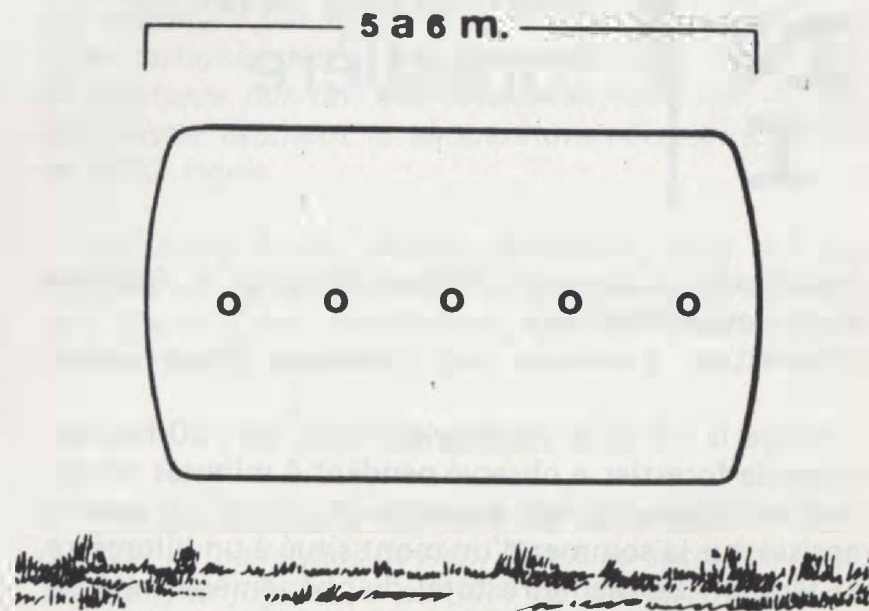


Figura 2

Ils observèrent alors, avec beaucoup de surprise un objet rectangulaire, ressemblant selon leur propre description à une «casserole» de cuisine sans anse (fig. 2) Il était entièrement illuminé de vert avec de petites lumières blanches sur la partie médiane. Selon ce qui a été indiqué par les témoins, l'objet ne touchait pas le sol, semblant suspendu à un demi-mètre au-dessus, et ils calculèrent qu'il pouvait avoir 5 à 6 mètres de diamètre.

Pris d'une véritable panique, ils partirent en courant avec leur bicyclette vers la maison de l'enquêteur pour le mettre au courant de l'évènement, tout le monde dans le village le sachant intéressé par le sujet.

Avec les trois enfants, l'enquêteur se dirigea immédiatement en voiture vers le lieu de l'observation. La nuit était tombée lorsqu'ils arrivèrent jusqu'au point que leur permettait le terrain inondé.

Au début, ils ne distinguèrent rien d'anormal mais très vite et à 120 m de la première observation un puissant faisceau de lumière blanche, en forme de V (fig 3) très intense, partit vers le ciel et demeura visible pendant environ 40 secondes.

C'est au moment où M. Mateo Nogales avait commencé à faire des signaux lumineux avec sa lampe polarisée, en direction du faisceau lumineux, que celui-ci disparut de suite. Les quatre observateurs restèrent 30 minutes de plus sur les lieux, et n'observèrent plus rien de particulier durant ce laps de temps. Ils retournèrent au village.

Par la suite M. Mateo Nogales eut l'occasion de parler à deux autres personnes qui lui déclarèrent avoir observé un phénomène étrange en ces mêmes lieux. Il s'agit de M. Manuel Llamas Gonzales 24 ans, agriculteur, et de sa fiancée Mlle Juani Falantez Nunez 20 ans.

Tous les deux revenaient en voiture, vers 19 h 45, de la ferme San Felipe, située à 3 km à l'ouest de Gerena se dirigeant vers ce village. Au moment de passer la côte appelée «Trujillo Arroyo» de la route Aznal collar-Gerena à 800 m environ de la partie postérieure de «El Berrocal», ils observèrent, vers la décharge d'ordures, une boule de couleur blanche-beige clair qui émettait des lueurs de sa partie supérieure.

Il semble que, à cause des irrégularités de la route, le couple ne put pas très bien distinguer le phénomène décrit, qu'il n'aperçut que pendant quelques secondes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

On ignore la durée totale de la première observation qui se déroula dans un silence total. Bien que la route Gerena-Olivares soit proche des lieux de l'observation, la circulation est rare sur cette voie et les témoins auraient pu percevoir n'importe quel bruit, fut-il faible. La luminosité de l'objet a été constante, sans changement de couleur. On n'a pas noté d'effet secondaire sur aucun des témoins, à part la panique naturelle devant l'inconnu. C'est la première et seule observation qu'ils ont faite de leur vie. Nous ne savons pas si les témoins perçurent la totalité de l'objet ou seulement la partie lumineuse.

Dessins d'Antonio Moya Cerpa.

ON
VO
|
IN
VO
|
I

ESPAGNE

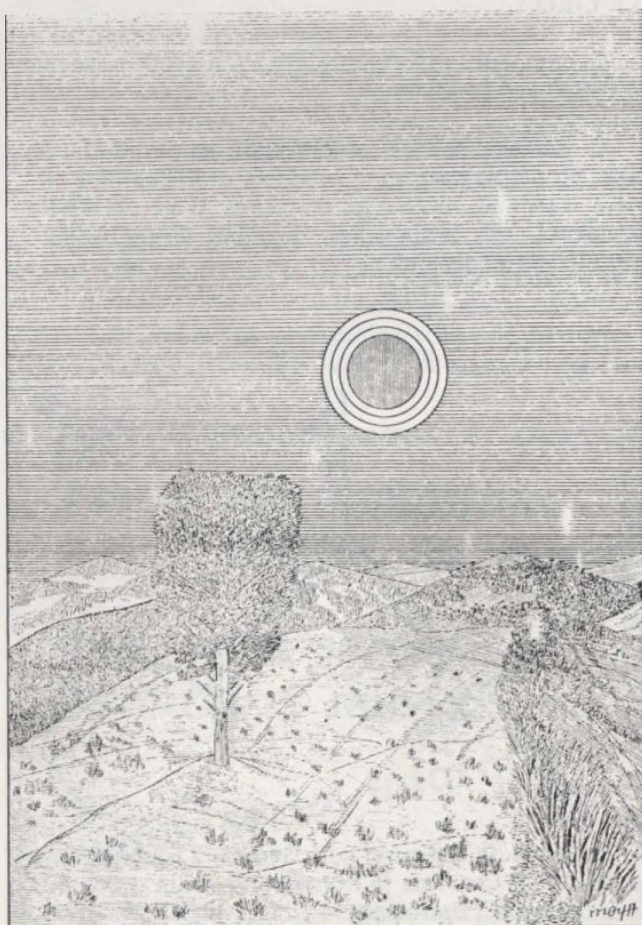
sur une zone forestière

Enquêteurs : Joaquin Mateos Nogales y Antonio Moya Cerpa (del G.G.)

Information transmise par : Antonio Moya Cerpa.

Entre le 18 et le 20 Février 1978, vers 20 heures, un garde-forestier a observé pendant 4 minutes un anneau lumineux qui est descendu et monté à plusieurs reprises sur le sommet d'un mont situé à un kilomètre du témoin. Le diamètre total du phénomène a été estimé inférieur à celui de la pleine lune. Le centre de la «chose» était sombre, sans être tout à fait noir, et les anneaux qui l'entouraient donnaient l'impression d'un arc-en-ciel. Ils étaient de couleur orangée, bleue et vert foncé. On n'a pas entendu de bruit et le phénomène s'est dissipé quand il est descendu sur la colline.

Trois jours après, le témoin est allé sur les lieux chercher des traces et il a trouvé un rejeton de chêne-liège écrasé et un cercle autour, où les pierres semblaient avoir été balayées.



Cet incident s'est déroulé dans une zone forestière de 6000 hectares appartenant au Gouvernement, à quelques 11 kilomètres d'Aznalcollar, province de Séville, au sud de l'Espagne.

ESPAGNE

Un rédacteur de notre journal a vu, un OVNI dans les environs de Séville.

La dernière heure de la nuit du Jeudi 12 Janvier 1978 vers minuit et demi, notre camarade de rédaction Antonio Somoza fut le témoin oculaire d'un fait insolite, quand il se dirigeait vers son domicile, après avoir terminé sa journée de travail au journal «El Correo de Andalucia». Ce rédacteur circulait dans sa voiture par l'avenue Pino Montano, et peu après avoir franchi Venta Vargas, il vit une lumière qui au début, ne lui attira pas l'attention, car il pensa qu'il s'agissait d'un avion volant à basse altitude. Mais il fut très surpris en arrivant au sommet d'une clairière :

aussitôt, il vit très près de lui (approximativement à une centaine de mètres) un objet lumineux, en forme d'assiette renversée, qui se trouvait arrêté près de la route et flottait dans le vide à une hauteur de 3 ou 4 mètres.

Antonio nous expliqua qu'il n'a pas eu peur, mais éprouva un grand trouble juste au moment où le moteur de la voiture cala. Arrêté, Antonio put observer l'OVNI pendant un espace de temps qu'il ne peut préciser, mais qui lui parut inférieur à la minute. L'OVNI d'une petite taille, d'un diamètre de plus ou moins 4 mètres, envoyait une lumière rouge, intense et brillante, mais qui ne gênait pas la vue. «L'assiette» se maintenait statique, horizontalement. Immédiatement, et sans produire aucun bruit, il commença à changer de couleur, devenant ambre au moment où il effectua une paire d'oscillations, et commença à s'élever à la verticale et à grande vitesse.

(«El correo De Andalucia» de Séville 14-1-78)

? UNE ENIGME A URUFFE (Meurthe-et-Moselle)

D'après "Le Républicain Lorrain" du 2 février 1978,

sous la signature de Dominique LEROY Texte libre de F. L.

LES CIRCONSTANCES

Uruffe, petite commune de 400 habitants à 16 km au S. SO. de Toul. M. Alain KAZMIERCZAG, instituteur à Uruffe, ce mercredi 11 Mai 1977, part pour Nancy laissant son appartement de la marie-école à la garde de sa mère âgée de 60 ans. Comme cela lui arrivait souvent, il annonça qu'il ne rentrerait que le jeudi matin à l'heure de la classe.

Le Jeudi 12, vers 4 heures du matin, une voisine qui devait se rendre à son travail eut son attention attirée par de la fumée qui passait sous la porte de l'appartement de l'instituteur. Elle alerta les pompiers qui durent casser une vitre pour pénétrer dans le logement où ils trouvèrent Mme KAZMIERCZAG gisant sans vie carbonisée.

Les constatations

On remarque en premier lieu l'absence d'effraction, le fait que toutes les issues, portes et fenêtres étaient fermées de l'intérieur et l'absence de désordre dans l'appartement.

Aucune source de chaleur ne fut découverte à proximité de la victime qui, par ailleurs, n'a pu être asphyxiée et carbonisée par l'incendie du logement puisque celui-ci, hormis les quelques m2 de parquet sur lequel le corps reposait n'a pas été incendié.

Selon certains témoignages on a une idée très précise sur l'état où fut trouvé le corps de la victime. La tête et le tronc étaient totalement calcinés, tandis que les jambes étaient encore recouvertes de bas de nylon qui n'avaient pas fondu. Or, la chaleur dégagée par cette carbonisation a été intense puisque des objets en plastique dur ont été totalement détruits, et des spécialistes estiment la température nécessaire à plus de 2500 degrés.

Les murs furent trouvés recouverts ainsi que les meubles d'une épaisse couche de «suie», provenant sans doute d'une combustion, seul le plancher situé sous le corps était carbonisé.

L'enquête

Une instruction fut ouverte par le parquet de Nancy. Nul ne parla plus de rien. Tenus au secret de l'instruction, le juge et le parquet ne révélèrent rien du dossier, le reste que des éléments filtrèrent. Comme il a été dit l'appartement était clos de l'intérieur et il était impossible d'y pénétrer par la cheminée ou par le toit.

Lors d'une mort violente, trois hypothèses peuvent être retenues : l'accident, le suicide ou le meurtre. L'accident n'a pas été retenu pas plus que le suicide. Il reste celle du meurtre. Une phrase ambiguë, étant donné le titre et la teneur de l'article de Dominique LEROY «l'examen du corps prouve que la vieille dame avait été assassinée». Des expertises ont été or-

données et il semble que d'éminents experts venus tout exprès de Paris aient eu à se pencher sur cette énigme. Jusqu'à ce jour aucun meurtrier n'a été arrêté, et si les esprits les plus cartésiens penchent toujours pour l'hypothèse du meurtre, beaucoup de témoins tiennent l'hypothèse comme impossible et se penchent sur des causes paranormales.

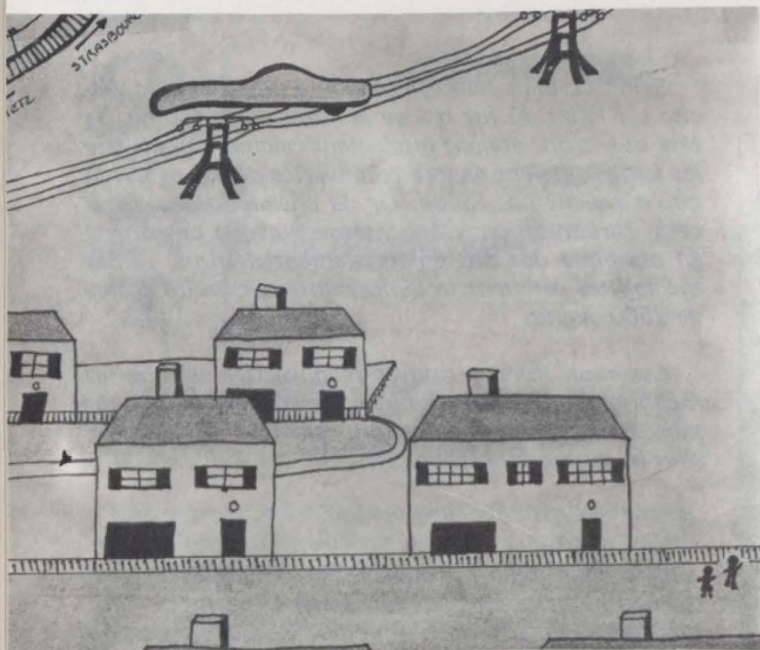
DISCUSSION

Les éléments recueillis par l'enquête et surtout par l'instruction font défaut... Rien d'officiel que l'existence de certains témoignages... dont l'identité n'est pas révélée par le journaliste. Il faut être très prudent pour en tirer des conclusions, en dehors du journaliste qui a dû avoir accès à des informations particulières. Bien entendu on n'ignore pas qu'il existe une quarantaine de cas de combustions spontanées où ni l'accident, le meurtre, le suicide ne pouvant être reconnu il a fallu faire appel à un phénomène de nature inconnue, et si mes souvenirs sont exacts l'un des cas au moins avait quelques similitudes dans les détails relevés. Pour carboniser le corps on avait envisagé aux USA une température de l'ordre de 3000° durant plusieurs heures. Le journaliste Dominique Leroy, cite une affaire ayant figuré dans les archives de gendarmerie où il n'y a pas eu mort d'homme, mais on a relevé des éléments sembla-

bles dans les appartements. Une vieille dame sortit un jour pour voir des voisins. Elle ferma soigneusement sa maison et s'en fut. A son retour un spectacle d'Apocalypse l'attendait. Une partie du potager était calcinée les vitres de la maison avaient fondu, les plastiques avaient subi un sort semblable de même que les verres contenus dans le logement. Or, rien n'avait pris feu, ni la maison, ni une pièce, ni un tas de friches dans le jardin.

Pour assimiler en toute certitude l'affaire d'Uruffe à un cas de combustion spontanée il faudrait connaître le résultat exact de l'expertise du corps de la victime et savoir s'il infirme ou confirme le premier examen qui «prouvait» que la vieille dame avait été assassinée. Car, même dans le récit du journal on relève des faits singuliers comme celui que Mme Kazmierczag était pourvue de ses bas nylon au moment où on l'a trouvée, vers 4 heures du matin. C'est bien tôt pour une vieille dame de s'habiller, et le fait que les murs et les meubles étaient recouverts d'une couche de «suie» indique bien entendu que la combustion était en cours depuis un bon bout de temps avant 4 heures. Cela laisse à penser que quelque chose s'est passé avant que la victime ne se couche.

Enquête à faire ? pourquoi pas ! pour mettre en évidence la présence d'une énergie dont la nature et l'origine reste inconnue.



A FRONTIGNY (MOSELLE)

Enquêteurs : WAGNER Bernard
BRETTELLE Gilles

Enquête effectuée :
les 23 octobre et 5 novembre 77

Date des faits :
22 octobre 77, vers 21 h 30



LES FAITS

Le vendredi 22 Octobre 1977 vers 21 h 30, le témoin, M. LAGARDE Daniel, magasinier, âgé de 18 ans, rentre chez lui, accompagné par la fille d'un voisin. Le ciel est dégagé et le temps assez frais.

Tout à coup, le témoin principal a son attention attirée par un objet immobile en l'air, à proximité de

son domicile. Les témoins, étonnés, mais non effrayés observent avec curiosité cet engin. Il s'agit d'un objet de forme allongée, avec une sorte de coupole au milieu. L'un des côtés semblait plus long que l'autre (voir dessin ci-joint). La couleur est grise uniforme, la coupole comprise, avec cependant une très grosse lumière rouge «à l'avant». La taille a été estimée à 30 mètres environ. L'altitude, elle, n'a pu être évaluée par le témoin.

Après quelques secondes d'immobilité totale, l'objet glissa en une seconde, selon le témoin, jusqu'à un autre endroit du village, distant d'environ 300 mètres du premier lieu d'observation.

L'objet passa juste au-dessus des témoins qui entendirent juste à ce moment un ronronnement, comparable à celui produit par une turbine électrique, ou une ligne à haute tension.

L'objet demeura à nouveau entièrement immobile quelques secondes à son nouvel emplacement, puis se dirigea vers Metz, suivant la direction Nord-Est.

Le témoin n'a pas pu préciser dans quelles conditions l'objet est apparu. Il n'a pas changé de forme ni de couleur au cours de l'observation. Aucune réaction physique ou psychique chez les témoins ni même dans leur entourage.



RÉMARQUES :

1 — A noter que lors de la première observation, l'objet semblait se trouver entre une ligne à haute tension (15 000 volts) et la ligne de chemin de fer METZ-STRASBOURG.

2 — Une autre observation semble avoir été faite le même jour dans ce même village, mais à 22 h 30.

Nous avons été informés par le journal régional «LE REPUBLICAIN LORRAIN» du 23 octobre 1977, mais, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu identifier ce second témoin.

Celui-ci, sorti dans son jardin vers 22 h 30, aurait vu un disque orange de grande taille (estimée à 30 mètres environ) à la verticale du Château de Mercy (occupé par un régiment de l'armée de Terre). Puis il se dirigea vers METZ en survolant la nouvelle foire internationale de METZ inaugurée environ un mois plus tôt. L'objet se déplaçait rapidement, sans laisser de sillage derrière lui, et sans bruit.

Témoignage d'observation dans le Nord de la France

rapporté par M. BIGORNE

Le 5 Avril 1977 :

Ce matin là, un ouvrier quinquagénaire, se rendait à son travail dans une usine de Feignies (Nord) et se trouvait vers 7 h du matin sur la rue du Fort Leveau, territoire de la commune de Mairieux. Il pédalait ayant le soleil levant derrière lui, quand arriva rapidement, soudainement même devant lui, à quelques 3 m du sol, pas plus, une boule blanche étincelante d'aspect métallique, d'un diamètre d'un peu moins de 2 mètres, ce qui lui sembla énorme. La chose évolua autour de lui, tenant toujours une distance d'environ 6 ou 7 mètres du cycliste. Ce dernier terrorisé par ce phénomène silencieux qui l'accompagnait en «virevoltant» faillit perdre l'équilibre et tomber sur la route. De plus il était ébloui à chaque passage devant ses yeux. L'observation dura quelques minutes, sur une distance d'une quinzaine de mètres. Puis la sphère laissa sa victime et monta dans le ciel ou elle disparut rapidement en trajectoire ascendante vers le nord.

Le chemin était désert : quelques minutes après, passa un car de ramassage d'ouvriers, qui ne semblaient pas avoir remarqué l'évènement. Puis ensuite une camionnette de la Gendarmerie. Le témoin choqué, titubait encore le vélo à la main sur le bord de la route et, bien entendu, la maréchaussée regarda avec un regard désapprobateur, ce cycliste, qui donnait tous les signes d'une ébriété avancée . . .

En fait, aussitôt arrivé à l'usine, il dût aller se faire soigner les yeux. Il souffrait de brûlures. Mais à l'infirmerie de l'entreprise on lui déconseilla d'ébruiter la chose, car bien entendu le pauvre homme avait rêvé. Il souffrit pendant plusieurs semaines de conjonctivite.

En 1974, dans l'Aisne

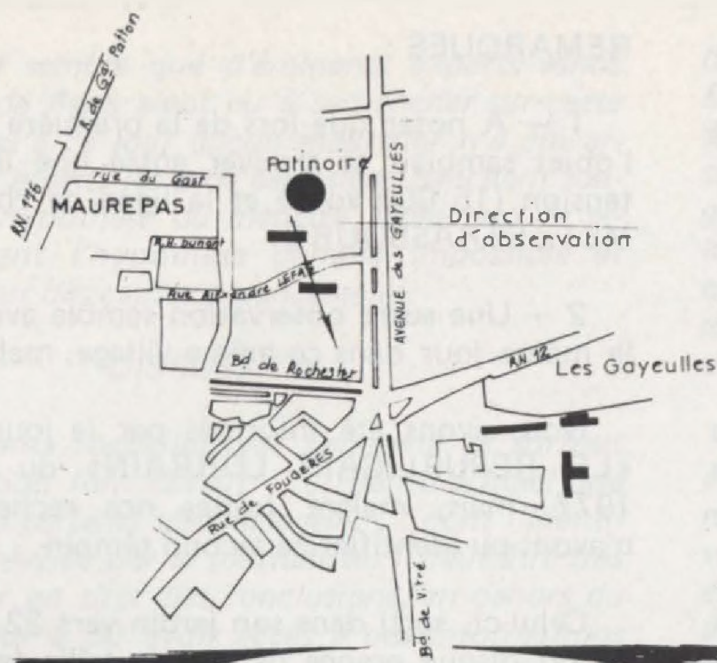
Monsieur TELLIEZ habite Grugies, un petit village situé à proximité de Saint-Quentin. Par une nuit de Juin ou Juillet 1974, Mr TELLIEZ se lève vers 4 h et, accompagné de son chien, se dirige dans son jardin. Le ciel est clair, étoilé. Brusquement le chien hurle à la mort et le témoin aperçoit un objet lumineux dans le ciel. Il en fait la description suivante : cela a la forme d'un disque de couleur orangée surmonté d'une coupole bleue. L'objet se trouve à une distance approximative de 300 m vers le Sud, il est fortement brillant et immobile. Je peux l'observer ainsi pendant environ 2 mn, puis l'objet s'anime en basculant et part à une vitesse foudroyante. Le disque lumineux devait se situer au-dessus d'une ligne HT de l'EDF. La vue de cet objet a provoqué une certaine peur au témoin. Celui-ci n'a raconté son aventure qu'à sa femme et ses enfants (qui ne l'ont pas cru) ainsi qu'au médecin de famille.

Recueilli par M. Brunel

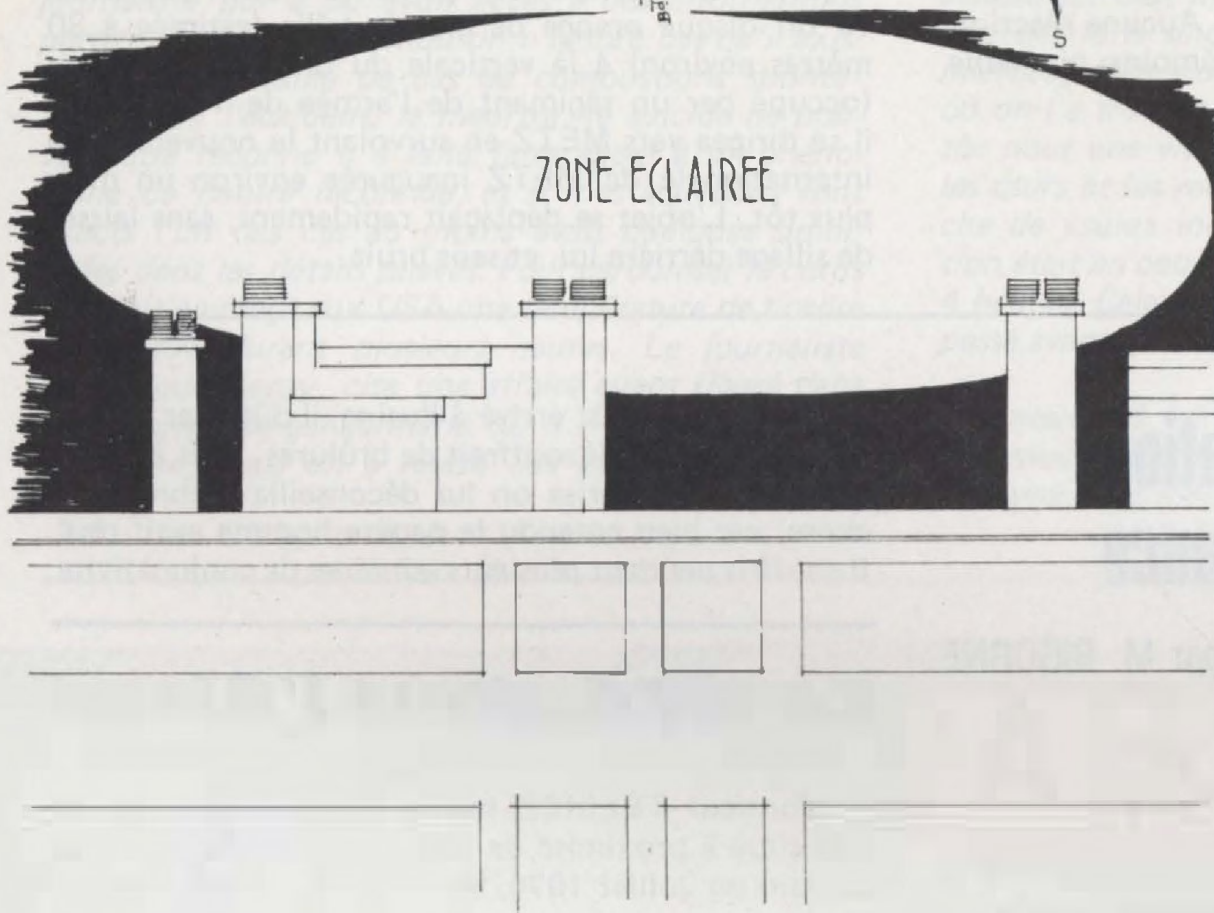
PRECISION

L'auteur de l'article relatif au film «RENCONTRE DU TROISIEME TYPE» (voir LDLN n° 177) s'est fait connaître, il s'agit de M. Luc CHAZEL, que nous tenons à remercier vivement pour l'intérêt de son texte.

A MAUREPAS (YVELINES)



ZONE ECLAIREE



N.D.L.R. : malgré notre appel paru dans LDLN n° 174, celui qui a mené cette enquête ne s'est toujours pas fait connaître ; nous regrettons cette lacune.

RAPPORT D'OBSERVATION

Voilà le récit d'une observation dont mon épouse et moi-même avons été les témoins, ainsi que bien d'autres personnes. . .

Le 10 Novembre 1976 à 23 h 10, soit 10 mn environ avant la fin de la projection du film FR 3 « Le Jour le Plus Long » nous avons subi une baisse d'intensité intermittente de l'image T.V., de même que l'ampoule (75 W) éclairant la salle de séjour subissait elle aussi des chutes d'intensité de courant. Cela dura environ 20 secondes pas plus, puis il y eut une coupure totale.

J'ai aussitôt tiré le rideau et ouvert le store de la porte-fenêtre du séjour, c'était vraiment une panne générale car habitant au 8ème et dernier étage d'un immeuble, je m'aperçus qu'aussi loin que pouvait porter ma vue c'était le noir le plus complet. Nous n'étions donc pas les seuls sans courant. Soudain presque aussitôt après m'être aperçu que nous subissions une panne générale, je vis juste devant moi une lueur plus orange que rouge qui clignotait lentement

et qui prenait bien toute la largeur en tableau de la baie du séjour, soit 2 m 40 . C'était totalement différent de ce que peut-être un éclair d'orage ! Ma femme et moi avons observé cette source lumineuse jusqu'à 23 h 40 environ, la source lumineuse était alors à peine perceptible puis disparut et le courant revint durant quelques secondes puis ce fut à nouveau la panne.

J'appellerai ce premier phénomène « vague », car il y a eu exactement 5 vagues lumineuses d'intensité et de durée différentes. La première eut la plus longue durée. Le courant n'est pas systématiquement revenu, je suis allé alors chez mes voisins d'en face qui m'ont affirmé qu'il devait y avoir un feu à deux ou trois kilomètres de notre point d'observation. Ils avaient vu une lueur intense au sol. J'ai donc pris ma voiture et me suis dirigé vers ce soi-disant feu. En route, il y eut la 5ème panne d'électricité pendant laquelle j'ai pu observer en effet comme un gros phare de voiture l'espace de 10 secondes. La lueur était jaune-orange. Contournant des bâtiments en sortant de la ville en direction de Paris, je m'attendais à revoir ce feu au sol mais il n'y avait plus rien. Pendant ce temps le courant était revenu. Je suis revenu chez moi à minuit et demi sans plus rien voir.

L'opinion de mes voisins d'en face ne pouvait pas tenir car, un incendie aurait-il éclairé une zone restreinte au sol pour en même temps éclairer le plafond nuageux très épais et bas de façon continue ? ou en clignotant lentement, car c'est le cas qui nous intéresse ?

De plus, personne n'a entendu de sirène de pompiers. . . .

Aujourd'hui 11 novembre 1976, j'ai téléphoné à la Direction météorologique de Rennes pour savoir s'il y avait eu un orage. La réponse fut négative, il n'était pas interdit de penser qu'un orage eût pu provoquer une surcharge de tension entraînant une panne.

. . . . enfin j'ai demandé à Monsieur GUILLERE ingénieur E.D.F. ce qu'il en pensait. Il m'a affirmé que cette nuit, l'E.D.F. s'était trouvé devant un très grave problème technique, très sérieux, et que c'était l'E.D.F. qui était responsable de la «panne» ou ces

«séries de pannes». Mais alors, pourquoi une lueur au sol ? Pourquoi une lueur sur les nuages ?

En rédigeant ces lignes, j'apprends à l'instant à 16 h 00 sur France Inter que la France entière a bien failli être plongée dans le noir le plus complet hier soir. En effet une surcharge de courant menaçait de faire sauter tout le circuit français et les techniciens E.D.F. nantais ont cru bon de couper volontairement le courant en Bretagne.

NOTA : Précisions diverses :

Ciel : pluie - vent, gros nuages lourds masquant une lune blanche. Rares trouées dans nuages montrant un ciel étoilé.

Vent : faible

Température :+ 5° C



Dessin du phénomène, calqué sur celui réalisé par Madame HUBER

DATE : Jeudi 30 Mars 1978, de 20 h à 21 h 15 (heure d'hiver)

TEMOINS :

- Madame Huber C., 28 ans
- Monsieur Huber P., 30 ans, agent commercial
- Monsieur Maison C., gardien de la paix
- Monsieur Wozniak E., gardien de la paix

CONDITIONS METEOROLOGIQUES :

- Nuit mais ciel clair avec nuages noirs
- Pas de vent, ni de pluie

LES FAITS :

A 20 heures, Madame Huber est dans sa cuisine et regarde par la fenêtre, elle est dans son appartement situé au 2^{me} étage sur le Front de Mer, c'est à dire orienté au Nord-Ouest.

Pas très loin, entre 500 et 800 mètres, elle voit une boule jaune et pense d'abord à un avion. Cette boule a, à l'œil nu, la grosseur d'un ballon de foot-ball (ou de la pleine lune). Elle prend ses jumelles (8 x 25) et

constate que l'objet remplit entièrement le champ de celles ci et qu'il a, en fait, un pourtour rouge et que l'intérieur de la boule est verdâtre, mouvant, dense, donnant l'impression «d'alvéoles d'abeilles». Elle aperçoit aussi 2 petits objets rouges de la grosseur d'une pièce de 20 centimes, de chaque côté de l'objet principal.

La petite boule rouge, située à gauche, se sépare de l'ensemble et se déplace parallèlement à la mer vers la falaise. Elle restera à la verticale de celle ci jusque vers 21 h 15. Sa couleur est changeante : bleu, rouge et jaune.

Celle qui est à droite reste près de l'objet principal et ne change pas de couleur. Tout ceci est observé par Madame Huber dans un silence total. La télévision est normale et l'image n'est pas brouillée.

A 20 h 20, elle téléphone au commissariat de police du Tréport et, à 20 h 25, 2 gardiens de la paix, Messieurs Maison et Wozniak, arrivent chez elle en même temps que Monsieur Huber. L'objet est alors

de la grosseur d'une pièce de 5 Francs au même endroit, et son aspect est toujours le même : boule jaune à l'œil nu et, aux jumelles, boule verte à l'intérieur avec un pourtour rouge. Les 2 petites boules rouges sont encore là.

De 20 h 25 à 20 h 45, la grosseur de l'objet diminue par paliers. Tout cela donne l'impression d'une fuite de l'objet dans l'axe visuel des témoins, en plusieurs étapes successives avec des arrêts.

Avant de disparaître, à 20 h 45, la grosse boule passe du rouge au jaune, avec du vert selon Monsieur Huber. La petite boule de droite s'éloigne en même temps que la grosse boule et disparaît environ 10 minutes après celle-ci.

COMPLEMENTS :

— un avion est passé vers 20 h 35 : c'était un petit avion avec des feux rouges et verts clignotants et qui se déplaçait régulièrement. Selon Mr et Mme Huber, la confusion n'était pas possible avec les objets observés.

— Aux alentours du Tréport, il n'y a pas d'installations militaires ou scientifiques particulières.

— Pas de faille géologique à proximité.

— Pas de coupure de courant au Tréport, mais il y en a eu, entre 20 h 30 et 21 h, à 12 km du Tréport à Monchy.

— La montre de Monsieur Huber marche toujours normalement.

— Pas de réactions physiques.

RAPPORT DES 2 GARDIENS DE LA PAIX :

« . . . Il s'agissait d'une sphère de dimensions équivalentes à 5 fois celles de l'étoile polaire environ, ceci à l'œil nu et d'une intensité lumineuse anormale. Elle était de couleur orange vif sur le pourtour, l'intérieur bleu vert très scintillant faisait comme un nid d'abeilles.

A «11 heures» et à «2 heures» de cet objet étaient situés 2 points brillants de la taille d'une étoile normale.

L'ensemble du phénomène, initialement situé au Nord-Ouest de notre point d'observation au dessus de la mer, s'est déplacé dans un même mouvement sur un axe Est-Ouest, vers l'horizon.

A 20 h 45, la sphère principale et le point scintillant situé à «11 heures» de celle-ci, ont cessé d'être visibles. Par contre, le 3^{me} élément de cet ensemble, celui qui se trouvait à «2 heures» de la sphère centrale s'est déplacé d'Ouest en Est pour se stabiliser à la verticale des falaises.

Le phénomène a progressivement disparu tout en restant immobile, aux environs de 22 heures.»

DEUXIEME OBSERVATION

Le Jeudi 6 Avril 1978, entre 21 h et 22 h (heure d'été), Monsieur et Madame Huber revoient le même phénomène au même endroit, mais plus petit et un peu plus éloigné : Lumière jaune à l'œil nu et, aux jumelles, boule verte à l'intérieur et rouge au pourtour. Il y a encore une petite boule rouge sur la falaise et qui change de couleurs : bleu, rouge et jaune.

NOTES PERSONNELLES DE L'ENQUETEUR :

J'ai rencontré Monsieur et Madame Huber le mercredi 5 Avril 1978 et ces deux témoins m'ont donné l'impression de chercher à coopérer avec moi pour bien m'expliquer et me décrire ce qu'ils ont vu. Ce ne sont pas eux qui ont contacté la presse locale mais le journaliste qui est allé les trouver après avoir été prévenu par le commissariat de police.

Je me suis rendu au commissariat de police du Tréport et j'y ai été reçu très cordialement par le commissaire qui m'a laissé prendre connaissance du rapport des deux gardiens de la paix. Je n'ai pas pu rencontrer ces derniers car ils étaient de repos pour plusieurs jours.

En ce qui concerne la deuxième observation, elle m'a été commentée en direct par téléphone le jeudi 6 Avril 1978 vers 21 h 45 par Monsieur Huber qui était en train d'observer le phénomène avec sa femme. Il n'a pas voulu prévenir le commissariat, sans doute de peur qu'on ne le prenne pas au sérieux. Ceci, à mon avis, ne peut que rendre plus crédible son récit, les témoins ne recherchant pas la publicité.

NOTRE

LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

Atterrissage avec effets

sur véhicule diesel et sur témoin

(dans le Lot-et-Garonne)

Enquête de M. ESTIEU

L'observation a eu lieu en Mars 1975 sur la RN 21 entre Villeneuve sur Lot et Agen environ entre minuit et 1 heure du matin. A cette heure là Mr Nardèze circulait au volant de son véhicule (fourgon Peugeot J7 Diesel). Soudain il aperçut dans le ciel un point lumineux qui se déplaçait lentement. Ce point n'avait pas une direction définie. Toutefois ce point se rapprochait ostensiblement du véhicule de Mr Nardèze. Celui-ci le perdit de vue un moment derrière une colline, quelques secondes plus tard la route rejoignait l'arrière de cette colline, il aperçut alors «le point» qui n'était plus environ qu'à 200 m de son véhicule (selon sa propre évaluation de distance) toutefois ce point avait considérablement grossi, et formait une forme de dôme lumineux (couleur feu de chalumeau selon Mr Nardèze) d'environ 4 m de haut, il se dégageait une très grande luminosité, le contour de cette forme de feu était selon ses dires légèrement orangée, le phénomène était très près du sol mais Mr Nardèze n'a pu me préciser si cela touchait le sol (en tout cas il en était très près dit-il) Mr Nardèze fit des appels de phares, car il croyait que cela était sur la route (en fait il s'aperçut par la suite que le phénomène se manifestait sur un champ très près de la route) c'est alors dit-il que son véhicule cessa de fonctionner. Subitement moteur, phares et Auto Radio cessèrent de fonctionner, il s'arrêta sur le côté de la route (arrêt forcé) il ouvrit alors la portière de son véhicule (du moins il la tira puisque celle-ci coulisse) il descendit la 1ère marche de son véhicule, posa l'autre pied à terre, puis les deux pieds, à partir de ce moment là dit-il «je n'ai eu plus envie de faire quelque chose, j'ai eu un relâchement physique et psychique complet, j'étais très décontracté, j'observais la sphère de feu, mais je n'avais envie de ne faire aucun geste, ni déplacement, je ne me souviens pas de la durée du temps où je suis demeuré ainsi, je suis incapable de l'évaluer». Il se souvient par contre d'avoir vu l'engin s'élever à la verticale et disparaître très rapidement dans les nuages à grande vitesse et sans aucun bruit. C'est alors que le voyant rouge du contact de son véhicule se ralluma, les phares aussi, l'auto radio également (quelques instants après selon lui). Il tira sur le démarreur le moteur fonctionna. Il rentra chez lui normalement.

Le lendemain il souffrit à certains moments d'un léger mal à la tête (il me fit signe sur le front) à part ça pas d'autres symptômes.

Toutefois sa petite-fille (selon ses dires et celui de sa famille) eut un comportement bizarre avec lui les jours qui suivirent l'évènement, en effet elle ne cessa de le regarder et de le suivre constamment, alors que auparavant elle n'y prêtait pas une telle attention.

Mr Nardèze représente le type même de l'homme très équilibré, 55 ans environ, calme, et qui m'a raconté les faits exactement comme il les a vécus, avec la solide persuasion qu'il a vu quelque chose qu'il ne connaissait pas, et à laquelle il ne croyait pas avant. Il m'a raconté cela parce qu'il me connaît depuis longtemps (je suis moi-même Villefranchois) il s'est livré franchement. Il en avait parlé à très peu de gens de peur de passer pour un fou dit-il. Toutefois une personne à qui il s'était confié en a parlé à Mr Poher du C.N.E.S. de Toulouse qui est venu l'interwiever, et voulait se livrer sur lui à des tests ou examens ce qu'il a refusé.

Mes conclusions :

1 - Je me méfie sur la distance (200 m) donnée par Mr Nardèze (effet optique, je pense que l'OVNI était plus près pour provoquer de tels effets magnétiques)

2 - Effets magnétiques sur un moteur Diesel (très rare !) unique même selon Mr Poher, et moi même (à ma connaissance).

3 - Effets sur sa personne : ne peut évaluer le temps de l'observation de l'OVNI (a beaucoup intrigué Mr Poher).

4 - Je pense que l'auto radio a du fonctionner avec tout le reste (Mr Nardèze ne s'en est aperçu qu'après peut-être).

5 - A côté du lieu de l'évènement rien de spécial si ce n'est la proximité d'un chateau d'eau.

6 - Le fait n'est pas unique mais il fait partie des bonnes observations avec manifestations magnétiques sur un véhicule Diesel, et effets sur un humain.

" SCIENCE-FICTION et SOUCOUPES VOLANTES "

par Bertrand MEHEUST

(Editions MERCURE DE FRANCE)
26, rue de Condé
75006 PARIS)

UN OUVRAGE A LIRE !

* Les soirées d' **OBSERVATION** des 3, 4, 5 et 10, 11, 12 mars 1978

Les conditions météorologiques assez clémentes et la plus grande souplesse de la formule, avec six dates proposées, ont permis une plus large participation qu'en Novembre 77. Vingt cinq participants ou groupes de participants ont adressé un rapport. Cette participation est cependant trois fois plus faible que lors des soirées RESUFO de la «grande époque». L'enthousiasme ufologique s'émeuse décidément.

Sur les vingt cinq groupes, quinze n'ont rien observé d'autre que des objets ou phénomènes connus. Quatre groupes font état de l'observation d'objets suspects sur la nature desquels on ne peut se prononcer. En particulier le GPUN nancéen rapporte sans précision de date l'observation d'une masse lumineuse ovale irrégulière bleu vert phosphorescent rappelant un bolide, mais d'une longueur de trois degrés, ce qui semble excessif pour une météorite ; la durée de l'observation n'est pas précisée. Le manque de précisions est d'ailleurs une constante de beaucoup de rapports reçus. Six participants ont finalement observé un phénomène non identifié :

— Le 5 Mars à 21 h 10 (ciel clair) M. Claude RIGAULT rapporte l'observation à Avallon (Yonne) d'une lumière orangée de l'éclat de Jupiter se déplaçant à 7 ou 10 degrés de l'horizon E.N.E. à N.N.O. L'objet fut visible 2,30 mn et s'effaça progressivement dans les lumières de la ville. La trajectoire était celle des avions, dont plusieurs furent observés avec leurs feux rouge et blanc et leur bruit.

— Le 5 Mars à 20 h 02 (ciel clair) M. X. (anonymat demandé) rapporte l'observation de Montargis (Loiret) d'un objet ponctuel rouge orangé de première grandeur se déplaçant lentement au-dessus de l'horizon NE vers N (la forêt). L'objet décrût d'éclat lorsque le témoin appela sa femme, pour reprendre son éclat primitif ensuite, avant de disparaître par éloignement. La durée de l'observation a été de deux minutes. Il est à noter que le témoin qui a déjà fait plusieurs observations, se trouvait dans un certain état d'inquiétude et ressentait un vif sentiment de la possibilité de voir quelque chose ; au moment de son observation, il s'était d'ailleurs dirigé vers la fenêtre dans cette intention.

— Le 10 Mars à 21 h 07 (ciel clair) M. Didier BRIERE rapporte l'observation à Beuzeville (Eure) d'un objet ponctuel verdâtre de première grandeur se déplaçant haut dans le ciel suivant une trajectoire S.O. - N.E. Il était suivi d'une sorte de halo et disparut progressivement en quelques secondes, haut dans le ciel. L'observation a duré 10 à 15 secondes.

— Le 11 Mars à 23 h 05 (ciel clair) M. Ego BUSCA et deux autres personnes rapportent l'observation de Briançon d'un objet elliptique, de couleur rose bonbon, le grand axe horizontal. L'objet avait une longueur apparente de 10 à 12 mm à bout de bras,

et était entouré d'un halo. Le phénomène parut sortir brusquement de derrière un mamelon du mont Prorel et se déplaça lentement horizontalement de l'ouest vers le nord. Il fut visible sur une trajectoire de 40 degrés environ et disparut brusquement. A la jumelle l'objet ressemblait à un long «cocon de lumière» irradiant un halo. Il faut noter que le témoin principal a fait de nombreuses observations suite à des expériences de «contact» avec le phénomène OVNI.

— Le 11 Mars à 19 h 45, (ciel légèrement couvert) Mme Nicole HILBE, rapporte l'observation de son domicile de Rueil Malmaison d'un disque lumineux orange vif, de la taille apparente du soleil. L'objet se situait à l'horizon N. N.O. resta immobile 45 secondes et disparut subitement. Le témoin prévint son mari M. Christian HILBE, qui sortit son appareil photo. Un objet beaucoup plus petit et de la même couleur orangée scintillant apparut alors au même endroit, restant immobile cinq secondes avant de se déplacer vers la droite en perdant de son éclat. Trois minutes plus tard, les témoins purent observer un phénomène identique un peu plus bas sur l'horizon, qui put être photographié avant de disparaître derrière un bâtiment. Les clichés ont été pris au 1/60 de secondes avec un objectif de 200 mm de focale ouvert à F/4 sur film tri X . Quatre clichés successifs pris à intervalles de 15 secondes environ montrent l'objet sous forme d'une tache allongée très nette de 0,3 mm de longueur ; le déplacement de l'objet vers la droite est très net par rapport à un lampadaire. Ces clichés n'apportent pas grand chose, sinon que le phénomène était bien de nature objective. Dans un cas de ce genre, seul un équipement spectrographique serait de nature à nous renseigner sur la nature du phénomène.

— Enfin, le 11 Mars à 1 h 45, la «section d'observation Floride Barcarès» (Pyrénées Orientales) rapporte l'observation d'un disque lumineux orangé suivant une trajectoire assez compliquée entre les constellations d'Orion et du Lion. Le phénomène est mentionné comme «très rapide» alors que la durée de l'observation est estimée à 7 minutes (!) après quoi une trace jaune persista plusieurs minutes. Des photos auraient été prises, mais ne nous ont pas été adressées malgré notre demande, pas plus que les précisions complémentaires indispensables demandées. Ce rapport imprécis est d'une crédibilité quasi nulle.

— Une alerte de détecteur a été enregistrée le 12 mars à 0 h 40 par M.Y. MOREL à Plumeret (Morbihan) ; aucun phénomène n'a été observé sur le ciel couvert.

Ajoutons enfin que le 12 Mars à 8 h 20, donc en dehors des soirées de surveillance, M. Jean Pierre DUREAU a observé à Coubeyre (Lot et Garonne) une boule orangée non aveuglante de la grosseur apparente du soleil. L'objet descendit vers le sol en zig-zag et disparut derrière une colline boisée distante

de 500 mètres. L'observation a duré 4 à 5 secondes et n'a été faite que par un seul témoin, malgré la présence de plusieurs autres personnes.

Les participants ayant mentionné dans leur rapport l'hypothèse préférentielle ont précisé «extra-terrestre». Aucun participant ne fait état d'un «conditionnement psychique» spécial.

En conclusion, si les résultats de ces soirées peuvent paraître faibles, il faut malgré tout considérer que même si un seul des observateurs avait pu obtenir un cliché spectrographique exploitable, nous disposerions d'un document scientifique de première importance. Nous espérons que les travaux entrepris en ce sens par Claude Poher et Pierre Viéroudy permettront d'envisager de plus fructueuses soirées.

Pierre BERTHAULT
Christian BUCHERE

YVELINES : Succès du réseau téléphonique Ariane

La mise en service le 1er Avril 1977 par LDLN 1978 du réseau téléphonique Ariane aurait pu être considérée comme étant une plaisanterie. Des volontaires liés par un règlement ont accepté de tenter l'expérience de ce réseau. Le 7 Avril 1978, soit plus d'un an après la mise en service du réseau, pour la première fois (1) l'alerte était déclenchée suite à une observation faite par un poste. En quelques minutes, plusieurs postes étaient en observation. Trois de ceux-ci purent voir le phénomène et effectuer des relevés, une photo fut prise.

Les relevés effectués permettent de déterminer approximativement la verticale du phénomène qui a déjà été vu. Ceux-ci confirment la localisation que nous en avons faite, il ne reste plus maintenant qu'à intensifier les soirées d'observation dans ce secteur et s'armer de patience pour voir un jour le phénomène réapparaître. Ce jour là, comme les petits scouts il faudra être prêt, prêt à photographier et relever, le maximum d'éléments.

L'intérêt d'un réseau téléphonique n'est plus à démontrer. Si celui-ci reste dans un cadre régional et n'a que des personnes sur lesquelles on puisse compter et qui sont préparées pour de telles observations. Un règlement est jugé nécessaire, celui-ci sera adapté aux conditions régionales, il permettra ainsi une efficacité maximum et le respect de la vie privée des postes.

C. De Zan
LDLN 78

(1) L'honneur de la première observation du réseau Ariane revient à Madame Picard, dont l'esprit vif a permis une information rapide. Toutes nos félicitations à celle-ci.

Livre lu : "LA MÉMOIRE DES OVNI" de J. Bastide

Chercheur français sur le phénomène des OVNI, correspondants auprès de plusieurs groupements privés, Jean Bastide vient de publier aux éditions Mercure de France* un intéressant ouvrage.

Comme Jacques Vallée dans son premier ouvrage, Jean Bastide fait une anatomie mais en mettant l'accent sur un parallèle bien particulier, original même.

Tout au long de son ouvrage l'auteur compare et jette un pont révolutionnaire, disons même cosmique, entre les témoignages - les rencontres rapprochées en particulier - et les épopées mythologiques.

C'est aussi un pont dangereux à franchir !

Dangereux, car Jean Bastide, avec un soin particulier pour les sources choisies, n'hésite pas à interpréter beaucoup d'écrits anciens. Présentés à côté de données mythologiques, extraites de contes et légendes, les témoignages font l'objet d'interprétations pour lesquelles l'auteur souligne, et répète, tout au long du livre, la fragilité.

Une fragilité que l'auteur ponctue consciencieusement de questions à l'intention du lecteur.

Chaque chapitre est un bond prodigieux qui frôle la réalité et l'imaginaire. Mais chacun de ces bonds est aussi une impulsion étonnante, osée, qui nous laisse rêveur, curieux, interrogatif.

Sans aucun doute, la Mémoire des OVNI nous entraîne dans un essai qui nous conduit au delà de Magonia. Dans un monde où les affaires des Hommes cotoient singulièrement, en dehors du temps et de l'espace, celles des Dieux.

La Mémoire des OVNI par Jean BASTIDE (Mai 1978).

* Mercure de France (26, rue de Condé, 75006, Paris France)

Jacques Bonabot

Nouveauté

(1) OVNI, la fin du secret

(Les Dossier confidentiels de l'Armée le l'Air)

par Robert ROUSSEL

(Editions Belfond 3 bis, Passage

de la Petite-Boucherie 75006 PARIS)

LE 20 JUIN 1978. ROCHEFORT DU GARD (Gard)

A 22 h 40, M. ML en compagnie de sa fiancée a poursuivi un objet lumineux en forme de soucoupe renversée munie d'une double ceinture de lumières rouges se dirigeant vers Pujaut. Les deux témoins furent très impressionnés par l'engin, d'un diamètre d'environ 50 m, évoluant à 300 m d'altitude. L'observation dura 2 h. D'autres personnes furent témoins de ce phénomène.

(«Dauphiné Libéré» du 28/6/78)

Début JUILLET 1978. REMBLON (Argentine)

Dans la province de Mendoza à 1100 km à l'Ouest de Buenos Aires, le chef de gare de Remblon, M. Felipe Orozco a vu un étrange objet diffuser une lumière très intense qui l'éblouit quelques instants. Le témoin affolé, eut une crise de nerfs. Un automobiliste assista également au phénomène.

(«Le courrier Picard» du 15/7/78)

LE 8 JUILLET 1978. LONS (Pyrénées Atlantiques)

A 23 h 15 plusieurs habitants de Lons ont observé un objet lumineux blanc, comme une grosse étoile se déplaçant très rapidement. L'objet s'immobilisa durant 1/2 h dans le ciel tout en émettant des signaux lumineux rouges et vert. Un engin plus petit et de couleur rouge se détacha du premier et s'éloigna rapidement en direction des montagnes.

(«Nelle République des Pyrénées» du 11/7/78)

LE 8 JUILLET 1978. LEMPDES (Puy de Dôme)

Vers minuit, un habitant de Lempdes en rentrant chez lui, a vu sur un terre-plein à côté de la route une masse d'environ 5 m de haut, le sommet arrondi en parapluie, surmonté d'une lumière blanche aveuglante. Le témoin put voir également à l'intérieur de l'engin des silhouettes humaines casquées et revêtues de combinaisons moulantes. S'étant éloigné du phénomène, le témoin en se retournant ne le vit plus. Des traces furent retrouvées le lendemain sur le lieu de l'observation.

(«La Montagne» du 2/8/78)

LE 9 JUILLET 1978. STRASBOURG (Haut Rhin)

A 22 h 30 M. R. Lienhardt roulant sur l'autoroute entre Haute Pierre et Bischheim a vu en compagnie de sa femme, un objet triangulaire jaune avec un point noir au centre. Le témoin s'arrêta et observa l'objet à l'aide de jumelles, durant 1/2 h, puis l'objet parti brusquement en zig-zag. Un autre témoin, M. Catalano, fit la même observation à Breuschwickersheim.

(«Dernières Nouvelles d'Alsace» du 21/7/78)

LE 10 JUILLET 1978. TARASTEIX (Hautes Pyrénées)

Entre 1 h et 4 h du matin, 4 jeunes gens d'une colonie de vacances ont vu, d'abord, un objet de petite taille, émettant une lueur, jaune aveuglante au ras du sol et à moins de 3 m des bâtiments. Puis un objet d'environ 10 m de diamètre présentant plusieurs sources lumineuses qui s'éloigna vers les Pyrénées. Ensuite pendant 2 h les témoins ont assisté à un véritable ballet de diverses formes et dimensions.

(«La Dépêche» du 19/7/78)

18 JUILLET 1978. BIERRE LES SEMUR (Côte d'Or)

A 4 h du matin au lieu-dit «Lucenay», M. P. Duvoisin sortit de sa tente placée dans un pré et vit une sorte d'assiette renversée rouge feu stationnant à 3 ou 4 km de lui et à 100 ou 200 m d'altitude. Le témoin a pu prendre 3 photos avant que l'objet disparaisse vers le S.O.

(«Le Progrès de Saône et Loire» du 20/7/78)

LE 21 JUILLET 1978. ST FLORENT (Les Deux Sèvres)

Vers 22 h 45 M et Mme Aimé ont pu observer pendant plus d'1 h une sorte de grand trait au milieu duquel se trouvait une grosse boule lumineuse. L'objet de couleur jaune brillant très vif effectuait des mouvements circulaires. D'autres personnes auraient été témoins du phénomène.

(«Nouvelle République du Centre Ouest» du 24/7/78)

(suite page 21)



Courrier



CARTE DE FRANCE METROPOLITAINE DES LIEUX D'OBSERVATION DU PHENOMENE OVNI AU COURS DE L'ANNEE 1954

Prix Franco 5 F. (en vente au siège de la revue, comme pour les abonnements).

Terminée fin Novembre 1976, à l'aide des informations reçues les plus récentes, cette carte a été établie en remerciement et en hommage à tous ceux qui ont œuvré pour la recherche : post-enquêtes, prospection des archives de presse locales. . . etc . . . pour les autres aussi afin de les encourager, là où ils sont à suivre cet exemple.

(voir autres renseignements à ce sujet dans LDLN 162 de Février 1977, pages 27 et 28).

A PROPOS DES VOYAGES INTERSTELLAIRES

La page 198 de votre beau livre «mystérieuses soucoupes volantes» lance magnifiquement le débat. Je suis d'accord avec vous pour dire que l'intelligence humaine est la seule qui soit apparue dans notre système solaire, mais je ne suis pas d'accord avec vous pour dire que la traversée d'immenses espaces constitue pour d'autres «la réussite d'une prouesse technique véritablement prodigieuse». Tous les calculs de rapports de masses s'effondrent, dès lors qu'on envisage la possibilité d'une démassification, réalisée de manière concrète et technique. La «fantastique dépense d'énergie» n'est plus fantastique si, au lieu d'emporter sa source d'énergie, on trouve sur place, en tout point de l'espace, l'énergie nécessaire. Pour peu que cette énergie crée une poussée sans cesse accélérée, le «temps nécessaire» touche à l'instantané. Quant à se livrer «à quelques vagues manœuvres sur le nez d'un paysan de la Lozère ou d'un indien de l'Orénoque, et disparaître aussitôt», rien n'est plus normal, si, selon la loi de banalité, des milliards de planètes comme la nôtre sont habitées et si, mis à part quelques sollicitations à la réflexion concernant l'éner-

gie mise à notre disposition dans l'espace, l'évolution d'une planète moins avancée doit être scrupuleusement respectée par une planète plus avancée. C'est pourquoi chers amis, je considère votre belle page 198 comme un excellent point de départ, mais pour ma part personnelle, absolument pas comme l'aboutissement de mon raisonnement.

René LAURENCEAU, maître de conférences
à l'Ecole Nationale des Mines de Saint-Etienne

AVIS : L'auteur de «LETTRE D'UN TEMOIN» parue dans le «courrier» de LDLN n° 176, sous les initiales A.H est prié de se faire connaître, la rédaction de LDLN ayant reçu une lettre à lui transmettre.

Une nouvelle revue : "SCIENTES-FRONTIÈRE"

Un numéro hors-série (N° 1) sortira ces prochaines semaines, dont nous donnons ci-après le sommaire :

- **Editorial** : par Michel PICARD, Rédacteur en chef.
- **Paranormal** : Sur la profonde unicité des diverses manifestations paranormales extraordinaires, par Pierre GUERIN (astrophysicien, Maître de Recherches au CNRS)
- **Cosmologie** : Le Problème de la pression dans les modèles cosmologiques par J. MARIN (Physicien, chargé de recherches au CNRS)
- **Archéologie** : Radiocarbone contre diffusionnisme, ou la déception qui venait du froid (extrait de la revue «KADATH»).
- **Transmutations biologiques** : Nécessité de repenser la notion d'énergie dans la matière vivante par C-L-KERVAN (Directeur de conférences, Université de Paris, en retraite)
- **Radio astronomie - Ufologie** : A la recherche des civilisations extraterrestres, par T.B.H. KUIPER et M. MORRIS
- **Des Livres..... Encore des Livres**

Ce numéro comporte 40 pages : son coût est de 10 Frs.

Versement à adresser à R. VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON. CCP : 27 24 26 N LYON (ou chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

R. Veillith, qui a aidé à cette parution, ne pourra s'en occuper par la suite, étant extrêmement pris par la marche de LDLN. Mais, en cas de poursuite de la parution de SCIENCES-FRONTIERE, il y aura alors possibilité d'un abonnement (parution trimestrielle).

Anciens numéros de LDLN disponibles, avec leurs sommaires (Suite du N° 166)

(Règlement comme pour les abonnements, voir page 2)

N° 162. FEVRIER 1977. : 4,50 F.

Les pièces du puzzle. Le Luc (Var). Dans le Var OVNI en vol. Passage d'OVNI à Orange (Vaucluse). Près d'Entraigues (Vaucluse). Dans l'Isère. Observation à Longages (Hte Garonne). Dossiers de Cadours (Hte Garonne). Enquête à Monsireigne (Vendée). Enquête à Montluçon (Allier). Les Mureaux (Yvelines). Courrier RESUFO. Lettre ouverte à M. Viéroudy, ou l'étude spectrographique du phénomène OVNI. Nouvelles récentes.

N° 163. MARS. 1977. : 4,50 F.

Introduction à l'étude du mimétisme OVNI. Apparitions d'OVNI et inquiétude de la population. En Union Soviétique. Dans le Finistère des traces au sol. Une automobile poursuivie par un phénomène aérien. Dans la Manche. Atterrissage à Wallers (Nord). Près de Laon (Aisne). Observation rapide à Templeuve (Nord). Observation dans le Nord. Un quasi atterrissage de 1955. Observation en Indre et Loire. En Algérie. GTR : Les détecteurs magnétiques. LDLN Grenoble : bilan d'activité 1976. Nouvelles récentes.

N° 164. AVRIL 1977. : 4,50 F.

Sur l'hypothèse extra-terrestre. Premiers regards sur l'activité mimétique OVNI (suite 2 et fin). Un OVNI à très basse altitude à Gognies-Chaussée (Nord). Observation au-dessus de Chausson-Maubeuge (Nord). Près d'Eloyes (Vosges). Observation en Berry. Dans le golfe de Gascogne une boule orange. Enquête à Aire sur l'Adour (Landes) n° 2. Enquête à Morcenx (40). Près de Laroque-Timbaut (Lot et Garonne). Observation à Villefranche de Rouergue (Aveyron). Objets vus à proximité. Nouvelles d'Amérique du Sud. Espagne : poursuivi par une soucoupe volante. Bilan d'étude OVNI dans la Moselle. Nouvelles récentes.

N° 165. MAI 1977. : 5,50 F.

Le phénomène OVNI et nous (2 suite et fin). Forme et matérialité du phénomène OVNI. Voyages interstellaires et relativité. A propos des OVNI et morts mystérieuses d'animaux. OVNI en vol dans la région du Thoronet (Var). Observation près de Brenac (Aude). Observation avec appel de détecteur en Corrèze. Observation à Gardouch (Hte Garonne). Dans le Tarn et Garonne. Enquête dans le Gers. Près de St Coutant (Charente-Maritime). Enquête à Malabrit (Loire Atlantique). Des observations à St Mathieu (Morbihan). OVNI discoidal à Montigny en Ostrevent (Nord) ; A Busserole (Creuse). Un quasi atterrissage à Bruxelles centre. Pour mesurer les hauteurs angulaires. Nouvelles récentes.

N° 166. JUIN-JUILLET 1977 : 5,50 F.

Les observations d'Aluche et de San José de Valderas et l'affaire UMMO : une supercherie de taille. Evolution dans le temps des observations d'OVNI. Du hasard. Un OVNI près de l'observatoire de Bruxelles. A l'étranger : OVNI vus au sol ou à proximité. Dans le Bas-Rhin. Dans le Loiret. Dans le Condomois (Gers). Enquête à Cugneux (Hte Garonne). Dans les Pyrénées Atlantiques. Enquête dans l'Hérault. Phénomènes lumineux à la Colle sur Loup (Alpes Maritimes). Objet lumineux sur Auribeau sur Siagne (06). Observation dans les Basses Alpes. Au Sonnant d'Uriage (Isère). Réseau national de détection. Nouvelles récentes.

N° 167. AOUT SEPTEMBRE 1977 : 5,50 F.

Chercher Quoi ? Comment ? à propos d'OVNI. Les ufonautes sont-ils généralement des humanoïdes ? Quelques résultats d'une étude statistique ? Sur les détracteurs de Jung et sur certains qui s'en réclament. . . Décomposition d'un doute. Au large des côtes du Portugal. OVNI au sol, près de Barême (Basses Alpes). Au-dessus du plateau de Canjuers (Var). Le Thoronet (Var). Enquête dans les Landes. Enquête dans la région de Lavour (Tarn). Une curieuse affaire. Observations dans le Nord. Bilan d'activité du Territoire de Belfort et des Vosges. Nouvelles récentes.

N° 168. OCTOBRE 1977 : 5,50 F.

Activités sismiques et phénomènes OVNI. Les témoins d'OVNI sont-ils des sujets psi. La vision, le psi et l'OVNI. Près du Col de Larche (Alpes de Hte Provence). Quasi atterrissage à Palau del Vidre (Pyrénées -Orientales). Témoignage dans l'Aude. Eyragues (Bouches du Rhône). OVNI ou phénomène naturel, à Mont de Marsan (Landes). Observation à Challans (Vendée). A Rennes (Iles et Vilaine). Observation de 2 sphères argentées, à Vigneux/Seine et Marne. Dans les Yvelines. Observation aux Iles Canaries. Espagne-Presse. Les à cotés du phénomène OVNI, fantômes ou réalités, pour la petite histoire. Jacques Bley : « l'homme adopté par les extra-terrestres ». Une singulière confirmation. Soirée expérimentale d'observation avec conditionnement psychique. Nouvelles récentes.

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4e trimestre 1978